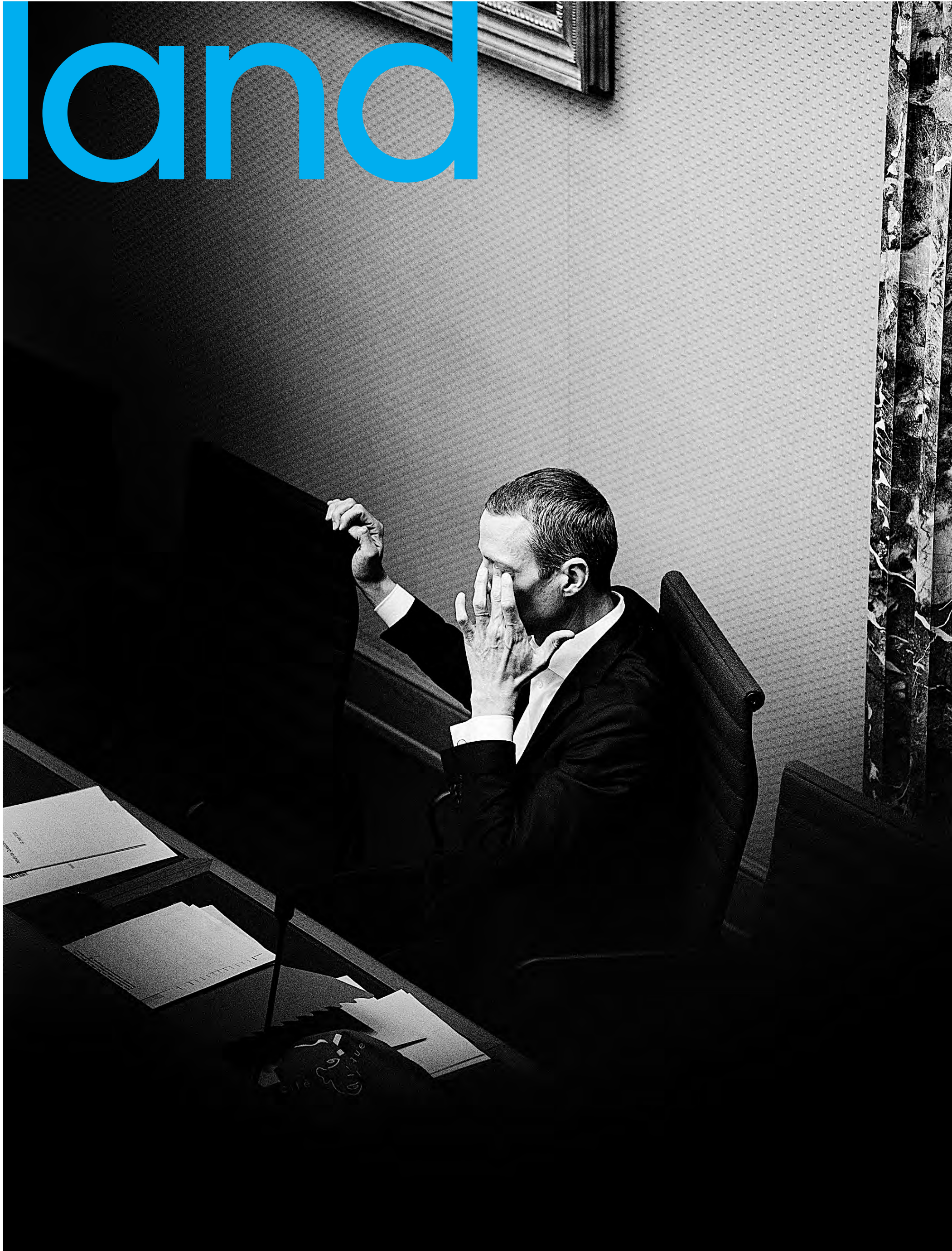




POLITIK

Géométries politiques

Entretien avec Sam Tanson (Déi Gréng) et Marc Baum (Déi Lénk) sur le « Hobby-Parlament », le « fétiche » de la rotation et l'arithmétiques électorale

Tempête dans une chasse d'eau

La polémique autour des toilettes unisexes dans les lycées élargit les fissures entre les partenaires de coalition

Un vassal à l'Environnement

En poste pour accompagner les réformes portées par les autres ministères, Serge Wilmes (CSV) ne doit surtout pas faire de vagues

WIRTSCHAFT

« Shit is hitting the fan »

Dix ans du centre financier luxembourgeois à travers la relation épistolaire entre Jeffrey Epstein et Ariane de Rothschild

FEUILLETON

Zwischen Glauben und Vergessen

In Belair schwindet die Erinnerung an die kaum erforschte Chinamission der Franziskanerinnen



ÉDITO

« Pragmatisme »

IIII Erwan Nonet

L'étude sur la contamination des pommes publiée par l'association PAN Europe, à laquelle le Méco a participé, est très intéressante (*d'Land* du 30 janvier). Les trois communiqués de presse qui lui ont répondu le sont tout autant.

La colère du Lëtzebuerger Landesuebstbauveräin est compréhensible. Les producteurs locaux, pointés du doigt par le nombre élevé de pesticides décelés sur leurs pommes (jusqu'à sept par échantillon), se sont sentis attaqués. La réponse très scolaire de la ministre de l'Agriculture, Martine Hansen (CSV), par contre, laisse pantois. En se bornant à rappeler que ces pommes répondent aux normes en vigueur, elle passe à côté des enjeux portés par l'étude.

La réaction la plus constructive est celle de la Chambre d'Agriculture. Elle regrette les failles, réelles, des analyses de PAN Europe. Il est dommage, par exemple, de ne pas avoir testé des pommes bios. Cela aurait permis d'établir d'intéressantes comparaisons. Mais la Chambre fait preuve d'une vraie ouverture d'esprit lorsqu'elle écrit que l'étude « montre qu'il existe, dans les pratiques culturales, une certaine marge d'optimisation » et qu'« il est dans l'intérêt des producteurs locaux de produire des denrées alimentaires de haute qualité et sûres, et d'optimiser leurs pratiques culturales en conséquence. » Une prise de conscience qui est totalement absente du communiqué du ministère qui, au contraire, accuse l'étude de créer « une insécurité inutile au sein de la population ».

Ingénieure agricole de formation, Martine Hansen ne jure que par la productivité. Elle appelle cela le « pragmatisme ». Il est dommage que celle qui est également ministre de la Protection des consommateurs n'ait pas pensé à publier un communiqué sous cette casquette. L'intérêt commun, la santé publique : elle n'a pas parlé de ces notions. Les taux de chaque pesticide et insecticide se trouvent sous les normes européennes : fermez le ban, il n'y a pas de sujet. Pourtant, la littérature scientifique abonde pour démontrer que les dangers existent.

En 2020, l'étude française AGRICAN avait suivi la santé de 180 000 agriculteurs et montré que six types de cancers (lymphomes non-hodgkiniens, myélomes, certaines leucémies, prostate, peau, lèvres) étaient nettement supérieurs à la moyenne dans cette cohorte. Une dangerosité confirmée par les conclusions d'une étude de l'Inserm (2009), toujours en France, qui a montré un doublement du risque de Parkinson chez les utilisateurs d'insecticides organochlorés.

En France encore, des chercheurs de l'INRAE ont démontré en 2025 que l'exposition à un cocktail des six pesticides les plus utilisés dans la culture de fruits et légumes à doses autorisées aggrave significativement la sévérité des allergies alimentaires et de l'asthme chez les souris, particulièrement lors de la période prénatale. Les taux de fertilité étaient également affectés.

Un article publiée en janvier 2026 par UCLA Health a établi un lien entre la maladie de Parkinson et les pesticides. Une exposition prolongée au chloropyrifos, un insecticide à large spectre retrouvé sur les pommes de l'étude de PAN Europe, accroît le risque de développer cette maladie de 2,5 fois. On pourrait poursuivre la liste très longtemps.

Martine Hansen a raison. Les normes européennes sont respectées. Mais n'est-ce justement pas le problème ? Faut-il préférer le pragmatisme à la prudence ? C'est son choix aujourd'hui, elle devra en assumer les conséquences demain. ●



Géométries politiques

IIII Interview : Bernard Thomas

Entretien avec Sam Tanson (Déi Gréng) et Marc Baum (Déi Lénk) sur le « Hobby-Parlament », le « fétiche » de la rotation et l'arithmétique électorale

Sven Becker

Marc Baum et Sam Tanson, ce mardi

d'Land : J'aimerais commencer par une question un peu vache. Selon vous, combien de députés travaillent très peu, voire pas du tout. Un quart ? Un tiers ?

Marc Baum : Je dirais qu'une douzaine de députés travaillent vraiment beaucoup...

Sam Tanson : Le problème-clé, à mes yeux, c'est que le fonctionnement de la Chambre est souvent pensé pour des députés qui n'exercent pas leur mandat avec une très grande application. Prenez le système des jetons de présence, que je trouve totalement infantile. On me répond que si on le changeait, certains ne viendraient plus aux réunions de commission. Du coup, on en reste au système actuel. On continue donc à voir un certain nombre de députés se contenter d'un simple acte de présence pour collecter leurs jetons...

Dans son récent livre sur les institutions, Alex Bodry fait le diagnostic d'un « glissement massif de la réalité du pouvoir politique du Parlement vers le gouvernement ». Ceci alors que la Chambre pourrait « occuper la position centrale dans le système politique et institutionnel ». Il s'agirait donc d'un cas de « selbstverschuldete Unmündigkeit » ?

MB : Ce n'était pas différent sous les coalitions précédentes. Les projets de loi sont déposés par le gouvernement et les députés de la majorité les défendent. C'est devenu un réflexe. Si un texte n'est pas attaqué par l'opposition, les députés de la majorité se disent qu'ils n'ont rien à faire. C'est évidemment un malentendu, un malentendu profond quant au rôle du législateur.

Marc Spautz ne collait pourtant pas du tout à votre descriptif. L'ancien chef de fraction du CSV s'était aménagé une marge de manœuvre politique par rapport au gouvernement, quitte à avancer sur le fil du rasoir...

MB : Alex Bodry avait un profil similaire lorsqu'il présidait la fraction LSAP [2013-2020, ndlr]. Il avait le courage de critiquer le gouvernement, et même parfois ses propres ministres. C'est probablement parce qu'il avait lui-même siégé au gouvernement, et était donc moins intimidé par l'exécutif. Sous Marc Spautz, on sentait que d'autres députés CSV commençaient à penser par eux-mêmes... C'est également à ce moment-là qu'on sentait une ouverture sur les questions du statut du député et des doubles-mandats.

Cette parenthèse est-elle désormais fermée ?

ST : On entre dans la phase plus difficile, celle de la seconde moitié du mandat. La perspective des prochaines élections est plus présente. Les partis rassemblent leurs troupes. En début de la législature, Marc Spautz soutenait souvent l'opposition au sein de la conférence des présidents [qui coordonne les travaux de la Chambre, ndlr], notamment sur les questions de transparence du gouvernement. Aujourd'hui, je constate que ce sont le plus souvent des députés de la majorité qui ne veulent pas donner plus de moyens à la Chambre. Pas parce qu'ils seraient fainéants, mais parce qu'ils restent dans cette logique de majorité. Mais ils oublient que la majorité d'aujourd'hui peut être l'opposition de demain.

[...]

[Suite de la page 3]

Réunis malgré eux dans l'opposition, les partis de gauche semblent alignés d'un point de vue programmatique. Je ne vois pas de différences majeures entre le LSAP, Déi Gréng et Déi Lénk.

ST : Il y a effectivement de nombreux points sur lesquels nous sommes d'accord, mais nous constatons également des différences. Nous sommes ainsi moins critiques en ce qui concerne la place financière que Déi Lénk et nous avons des positionnements différents en matière de politique internationale. Sur les questions de sécurité et de climat, je constate des divergences de vote et d'approche entre nous et le LSAP.

MB : Je pense qu'on a des vues différentes sur la politique de défense, mais aussi en ce qui concerne l'importance de la redistribution des richesses...

Ce qui différencie surtout les trois partis de gauche, c'est que le LSAP a le plus de chances de former un gouvernement avec le CSV en 2028.

MB : En 2018, certains politiciens Déi Gréng le voyaient différemment. Il y avait alors une tentative de faire une coalition CSV-Déi Gréng. C'était clairement une option.

Cette option semble assez éloignée aujourd'hui. Schwaarz-Gréng n'est pas vraiment dans l'air du temps...

ST : C'est une question assez complexe... Il y a des courants très divers au sein du CSV. Certains ont beaucoup de sensibilité pour ce que nous défendons. Ce n'est pas la grande majorité, mais il y en a. Je vois surtout beaucoup de gens qui suivent ce qui est politiquement opportun à un moment donné. Or, je pense que la question climatique va redevenir beaucoup plus centrale... Quoi qu'il en soit, nous devons faire notre travail d'opposition sans tenir compte d'éventuelles options de pouvoir. J'espère que chacun voit les choses de la même manière. Au début de la législature, certains ministres du DP me lançaient en commission : « Mais nous avons si bien travaillé ensemble ! » Une fois j'ai même dû répondre à Xavier Bettel : « Pardon, mais je siége ici en tant que membre de l'opposition et je fais mon job dans cette logique. »

On a l'impression que Déi Lénk s'est confortablement installé dans l'opposition. La question du pouvoir, le parti refuse de se la poser.

MB : C'est un confort et un luxe que nous ne pouvons plus nous permettre.

Vous pensez à quoi concrètement ? À un bloc des gauches *reloaded*, allant du DP à Déi Lénk ? Cela semble assez illusoire...

MB : Je ne veux pas – et je ne peux – faire de *Koalitiouns-ausso*, ni dans un sens ni dans l'autre. Ce que je veux dire, c'est que Déi Lénk devrait être perçu comme des gens ca-

« Je dirais qu'une douzaine de députés travaillent vraiment beaucoup... »

Marc Baum (Déi Lénk)

pables de changer les choses, capables aussi de travailler avec d'autres. Nous devons avancer au-delà de la simple analyse, au-delà des simples propositions. Il faut chercher, trouver et développer des convergences. Pour moi, c'est la condition même pour créer une force commune.

Ce serait le moment de réfléchir plus sérieusement à une recomposition de la gauche ?

ST : C'est une question extrêmement passionnante, extrêmement intéressante, mais je crains que notre système électoral n'y soit pas adapté. C'est ma première réserve. Ensuite, je crains que certains sujets, comme l'enjeu climatique, risquerait de se perdre si nous formions une liste commune.

MB : À côté des différences sur le fond, ou plutôt sur la priorisation des orientations, c'est surtout le système électoral qui bloque. Arithmétiquement, tout le monde risquerait d'y perdre.

Au sein de la gauche radicale, il existe une longue tradition de critique du parlementarisme. À commencer par Marx et Engels, qui fustigeaient le « crétinisme parlementaire », c'est-à-dire la tendance de tout voir à travers le prisme parlementaire. Pouvez-vous comprendre cette critique, Monsieur Baum ?

MB : Lorsqu'en 2021, je suis sorti pour la première fois du Parlement au bout de cinq ans, ça a été pour moi un vrai soulagement. Surtout à cause de la masse de travail qu'on doit assurer quand on n'est qu'à deux. Que toute la communication politique passe exclusivement par le Parlement, voilà ce qui est problématique. Pas le fait d'utiliser ce forum pour ce à quoi il est justement destiné.

Alors que David Wagner et vous-même êtes bien lancés dans le match, vous serez sortis du terrain à la mi-temps. Déi Lénk doit-il rompre la spirale des rotations ?

MB : C'est une discussion que nous menons en interne. J'aurais aimé qu'elle avance plus vite. Ou pour le dire positivement : Dans six mois, lorsque je ne serai plus à la Chambre, j'aurai plus de temps pour m'occuper de cette question.

ST : Je pensais lancer une pétition pour qu'on intervienne chez Déi Lénk (rires). Je ne pense pas être la seule à la signer...

MB : Je continue à penser que la rotation a de bons côtés. Mais telle que nous la pratiquons actuellement, c'est un fétiche sans objectifs, sans qu'on sache vraiment pourquoi on échange les députés. Dans une équipe de football, on remplace les joueurs à des moments précis, pour des raisons tactiques ou stratégiques.

Madame Tanson, vous intervenez immédiatement après la fraction ADR durant les plénières. Vous devez donc à chaque fois décider si vous allez consacrer votre temps de parole à démonter l'argumentaire de l'ADR ou à développer le vôtre...

ST : Ma ligne directrice, c'est que je ne leur laisse rien passer. Même si ça me prend du temps ou réduit la visibilité des idées que je veux porter. Je ressens parfois aussi une certaine attente dans la salle, comme si la réaction devait venir de moi parce que j'interviens après eux. L'ADR aime se présenter comme le parti des petites gens. Or, dans les faits, ils votent tous les textes qui renforcent le grand capital et, par là, les inégalités. Et je trouve qu'il est important de le souligner.

Les débats en plénière sont peu couverts par les médias. Je suppose que cela renforce la tentation



Sven Becker

Ne pas se poser la question du pouvoir, « c'est un confort et un luxe que nous ne pouvons plus nous permettre ». Marc Baum

d'utiliser la Chambre comme décor pour la prochaine vidéo Instagram ?

ST : Les plénières sont quand même très frustrantes. On y investit énormément d'énergie. D'abord parce qu'elles font partie de la procédure législative. Ensuite, parce qu'on se dit qu'il faut profiter de cette scène en rendant les interventions quelque part intéressantes. Mais après deux ans, je suis arrivé à la conclusion que c'est peine perdue...

... Donc vous avez décidé de ne plus trop vous fatiguer (rires) ?

ST : Non, c'est plus fort que moi ! Je ne peux pas faire autrement... Même si la visibilité de ce que nous faisons en salle plénière ne cesse de diminuer. Il nous arrive d'y passer des heures et des heures, sans qu'on en lise une ligne dans les journaux. Alors, naturellement, apparaît le réflexe de produire des vidéos à partir des interventions. Nous en faisons également, mais cela se décide plutôt a posteriori. Mais j'ai l'impression que certaines interventions se font uniquement pour les réseaux sociaux.

Et pourtant, on assiste parfois à des moments d'anthologie. Je pense à la séance questions-réponses qui a suivi l'état de la nation de 2025. Un Luc Frieden fatigué se lançait dans un *freestyle* sur les retraites, sabotant ainsi sa propre grande réforme. Cela ne va probablement pas se reproduire si vite...

MB : Il y a parfois des moments à la Chambre où tu te dis : « Ouuh ! Ceci va changer les choses... » Après l'état de la nation, nous avons insisté et continué à poser nos questions. Et soudain, on voyait un Premier ministre déstabilisé, qui ne maîtrisait pas vraiment le sujet. Un Premier ministre déstabilisé et faible. Ce moment-là a été un moment important dans la mobilisation pour la manifestation du 28 juin, au succès de laquelle le Premier ministre a massivement contribué.

ST : Luc Frieden s'est laissé emporter par sa propre ambition ; il a voulu présenter quelque chose qu'il n'avait pas vraiment pensé jusqu'au bout, pour finir par totalement s'embrouiller. Ce moment-là a vraiment changé son approche, je crois. Au début de son mandat, il était plus disponible pour le Parlement, il avait moins d'appréhensions à se confronter aux députés. Aujourd'hui, il est beaucoup moins ouvert au débat et on n'entend plus parler de *Prime Minister's Question Time*...

Le CSV et le DP tentent désormais d'affirmer leurs profils respectifs, en vue des législatives. Cela devrait créer de nouvelles fractures intéressantes pour l'opposition, non ?

ST : On voit bien que le CSV commence à être pris de panique par rapport aux sondages. D'autant plus que son partenaire de coalition s'en sort bien. Il y a donc effectivement des tentatives pour se distinguer, que ce soit sur l'histoire des toilettes, ou à propos de l'université.

Le grand angle mort du Parlement luxembourgeois n'est-ce pas la place financière ? Peut-être parce qu'elle est trop importante pour faire l'objet du débat parlementaire...

ST : Ce matin [mardi, 3 février], à la commission des Finances, nous avons examiné une directive européenne qui va modifier 18 lois différentes. De tels textes hyper-techniques ne sont souvent pas examinés dans le détail. On doit donc se fier à l'exposé des motifs et aux commentaires des articles. En plus, le seul avis d'une chambre professionnelle provient souvent de la Chambre de commerce. L'angle mort, il est là. Il y a toujours le risque qu'on loupe quelque chose d'important...

MB : C'est évidemment une question de staff et de moyens. Alors oui, ceux-ci ont augmenté, même si on en est toujours loin par rapport à d'autres parlements. Mais c'est aussi une question d'emploi du temps. On reste un *Hobby-Parlament* de seulement soixante députés, dont de nombreux maires et échevins. Et ce qui a changé cette « saison », c'est que le président de la Chambre pousse très fortement la diplomatie parlementaire. On a parfois l'impression que certains députés sont en déplacement permanent. À un moment, tout ça se mord la queue.

ST : Nous devons couvrir les mêmes champs d'actions, transposer les mêmes directives, qu'on soit un pays de 600 000 ou de soixante millions d'habitants. Du moins à travers l'opposition, il existe un certain consensus que soixante députés ne suffisent pas.

« Les plénières sont quand même très frustrantes. »
Sam Tanson

« La recomposition de la gauche est une question extrêmement passionnante, extrêmement intéressante, mais je crains que notre système électoral n'y soit pas adapté »

Sam Tanson (Déi Gréng)



Sven Becker

Mais qu'en est-il des doubles mandats ? La tentative de réforme portée par Marc Spautz a buté, fin octobre, sur le veto du DP. Puisque le cumul est irréfornable, est-ce toujours la peine d'en parler ?

ST : Désolé, mais on ne peut pas ne pas en parler. Car la situation devient de plus en plus absurde. On le voit très bien chez ceux qui cumulent le mandat de député avec celui de maire ou d'échevin d'une grande commune : C'est tout simplement ingérable. Il est évident qu'aucun parti n'abandonnera cette pratique tant que les autres ne vont pas en faire de même. C'est le vieux jeu : « Je te tiens, tu me tiens par la barbichette ». Au début de la législature, il y avait encore une réelle volonté de réforme. Mais la majorité a changé d'avis sur ce sujet. On entend que le collège échevinal de la capitale aurait eu un certain impact sur ce revirement...

Les députés CSV ne sont guère plus enthousiastes. C'est à la quasi-unanimité qu'ils ont laissé tomber la proposition de Marc Spautz.

ST : J'ai beaucoup discuté avec des députés CSV sur ce sujet. Tout le monde n'était pas méga-chaud pour réformer les doubles mandats, mais on sentait quand même une certaine ouverture. Par la suite, certains se sont rétractés, alors qu'ils auraient probablement continué sur cette voie si Marc [Spautz] était resté. Interdire le cumul, ce n'est pas la solution miracle, mais ça donnerait au travail parlementaire une autre dynamique. ●

B L O G



PERSONALIEN

Marc Spautz,

CSV-Arbeitsminister, verriet einem Kammerausschuss am Mittwoch noch nicht, wie der Mindestlohn in Umsetzung der EU-Direktive berechnet werden soll. Noch habe er dazu und zu den Kollektivverträgen nicht alle Patronatsverbände angehört. Spautz trifft die Verbände einzeln. Dass sich OGBL-Präsidentin Nora Back und UEL-Präsident Michel Reckinger vorigen Samstag gemeinsam von *RTL* interviewen ließen, weckte Erwartungen auf baldige Gespräche zu dritt mit der Regierung. Doch zum Mindestlohn liegen UEL und Gewerkschaftsunion weit auseinander. Die UEL ist dagegen, die Gehälter des

öffentlichen Dienstes in den nationalen Median- und Durchschnittslohn zur Mindestlohn-Berechnung laut Direktive einzubeziehen. Spautz sagte im Ausschuss, dem stimme die Regierung nicht zu. Doch schon Spautz' Vorgänger Georges Mischo hatte das angedeutet, dafür die Herausrechnung von Gratisleistungen ins Spiel gebracht. Dazu äußerte sich Spautz nicht, sondern will mit der IGSS „Referenzwerte“ zur Mindestlohnberechnung aufstellen lassen. Er betonte, dieses Jahr kläre sich die Umsetzung der EU-Direktive (Foto: oh). ^{PF}

Georges Mischo,

Ex-Arbeitsminister (CSV), wurde am Tag seiner Abgeordneten-Vereidigung seines Postens als Erster Regierungsrat enthoben, um Abgeordneter sein zu können. Die hohe Beamten-Funktion erhielt er am Tag zuvor, um im öffentlichen Dienst zu bleiben. Die Formalität seiner vorläufigen Demission wurde am Mittwoch per *Memorial* amtlich. ^{PF}

POLITIK

Sinkflug

Der Rechnungshof legte am Mittwoch einen vernichtenden Bericht zu den Kontrollmechanismen für Fraktionen und Sensibilitäten im Umgang mit ihrer öffentlichen Finanzierung und internen Buchhaltung vor. Fazit: Für Ausgaben gibt es keinen legalen Rahmen. Die Cour des Comptes war im August 2024 mit der Kontrolle der Piraten beauftragt worden. Um zu überprüfen, ob die Sensibilität das Geld in der Legislaturperiode 2018-2023 für parlamentarische Tätigkeiten ausgegeben hatte. Für mehr als 68 000 Euro unter den Ausgaben von über 250 Euro konnten keine Belege vorgelegt werden. Patrick Graffé vom Rechnungshofs fragte sich, was „los gewesen wäre“, hätte ein Bericht eine solche Feststellung über ein *établissement public* gemacht. Es herrscht Intransparenz für Besuche in Restaurants (über 43 000 Euro innerhalb von fünf Jahren); für Reisen ins

Ausland; für die Auswahl von Dienstleistern, von denen die Abgeordneten profitierten, und für Darlehen, die die Sensibilität ausstellte. Der Rechnungshof konnte selten feststellen, ob die Abgeordneten das Geld im Rahmen ihrer parlamentarischen Aktivität ausgaben. Die Grenzen zwischen Sensibilität und Partei verschwimmen laut dem Bericht. Er spricht zahlreiche Empfehlungen für die Abgeordnetenkammer aus. Unter anderem sei ein verbindlicher und einheitlicher Rechtsrahmen für Ausgaben nötig. Von den Piraten ist der Abgeordnete Sven Clement am meisten visiert. Er scrollte während der Präsentation auf seinem Handy. Die Piraten hätten „definitiv Fehler“ gemacht, erklärte er dem *Wort*. Der Rechnungshof übergab das Piraten-Dossier der Staatsanwaltschaft. Das Parlament dürfte nachziehen. Sein Präsident Claude Wiseler sprach von „Schlussfolgerungen, die wir nun ziehen müssen“. ^{SP}



WIRTSCHAFT

Délocalisation

La presse luxembourgeoise s'est inquiétée en début de semaine qu'ArcelorMittal délocalise en Inde un tiers de ses postes alloués au Luxembourg, soit 1 150 unités. Mardi, *Paperjam* relayait des propos de Jean-Luc Ruffin, secrétaire du comité d'entreprise du géant mondial de la sidérurgie selon lesquels des fonctions supports (logistique, comptabilité, maintenance, informatique) étaient en péril (pas la production). Le groupe basé à Luxembourg a rectifié mercredi : les chiffres évoqués sont le « périmètre de l'étude », pas ce qui va en résulter. « In order to assess which roles may be suitable for transfer to Poland and India, the company began by looking at the total number of people working in functions identified as potentially suitable for transfer », écrit ArcelorMittal pour ses activités européennes. Pour ce qui concerne plus particulièrement le Grand-Duché, le groupe se réfère aux discussions en cours dans le cadre de la Tripartite sidérurgie qui portent à la fois sur « l'organisation, les ressources humaines, les investissements et le renforcement du siège, y compris le rôle de l'intelligence artificielle », communique l'entreprise. Le gouvernement dit la même chose en somme, mais se réfère à des discussions qui ont été menées en octobre de l'année dernière dans le cadre du plan *Lux2025* entretemps arrivé à échéance. Les services de

Lex Delles (DP) n'informent pas sur le calendrier. Ce jeudi ArcelorMittal a publié son bénéfice : il a bondi de 135 pour cent, passant de 1,3 milliard en 2024 à 3,2 pour 2025. L'action a pris neuf pour cent en valeur après la diffusion de l'information sur la délocalisation (photo : sb). ^{PSO}

GESUNDHEIT

Shigellose

« Quatre morts en trois mois au Cap-Vert lors d'une mystérieuse épidémie dans les hôtels », titrait *Le Parisien* ce dimanche en écho à l'article paru la veille dans *The Times*. Le quotidien britannique rapportait que quatre sujets du roi avaient péri dans un hôpital comparable à une « war zone » après une infection bactérienne. « They were all staying in a Riu hotel, a Spanish chain with six resorts in Cape Verde » ... avec qui travaille Luxair Tours pourrait-on poursuivre. À une semaine des vacances de carnaval, le ministère luxembourgeois n'en dit mot dans ses avis aux voyageurs. Il faut dire que ceux-là sont réservés aux vraies zones de guerre (Moyen-Orient, Liban, Niger, Russie et Ukraine). Le MAE conseille toutefois de consulter les sites des pays voisins. Effectivement, tous soulignent une augmentation des cas de shigellose depuis 2022 (l'Allemagne évoque une recrudescence en 2025) et préconisent un « respect strict » des règles d'hygiène. ^{PSO}

|||||

« Revirement »

||||| Pierre Sorlut

« When the facts change, I change my mind », fait-on dire à Keynes. « Quand on me donne plus d'informations, je change d'avis », pourrait-on compléter pour Stéphanie Obertin (DP). Lundi, la ministre de l'Enseignement supérieur est revenue sur les discussions menées la semaine précédente au sujet de l'audit « externe » envisagé pour l'université nationale, en proie à une crise profonde. Il y est question de licenciements abusifs et de refus de promotion contestés. Au sortir du *Kraut-maart* le 27 janvier, la ministre libérale restait sur son intention de laisser le rectorat rédiger le cahier des charges de l'audit qui sera confié à un consultant par voie de soumission publique. Ce en dépit

des doutes formulés par les députés de l'opposition en commission. Ces derniers avaient poliment signalé qu'il fallait envisager la gouvernance dans son ensemble, y compris les pouvoirs de décisions confiés aux personnes siégeant aux plus hautes fonctions, qu'il s'agisse du président du conseil de gouvernance, du recteur ou du commissaire de gouvernement, indépendamment des personnalités qui occupent ces postes. *Le Land* a également souligné une concentration du pouvoir empêchant potentiellement de résoudre les problèmes où qu'ils se trouvent : des décisions en matière de promotions, soumises par les doyens des facultés et validées par le recteur, ou des conflits d'intérêts

à la tête du conseil de gouvernance, qui lui-même nomme recteurs et doyens.

« Considérant l'ensemble des éléments portés à sa connaissance et après examen du cahier des charges de l'audit externe décidé par le conseil de gouvernance de l'Université, la ministre a décidé de faire procéder à un audit externe portant sur la gouvernance de l'Université », expliquent cette semaine les services de Stéphanie Obertin. L'objectif serait d'évaluer les mécanismes de gouvernance, les attributions et compositions des différents organes, « ainsi que le cadre dans lequel s'inscrivent les

procédures, les prises de décisions, les codes d'éthique et de déontologie et les potentiels conflits d'intérêts ». Les deux audits seraient donc « complémentaires ». La députée Joëlle Welfring (déi Gréng) a insisté mardi pour inscrire ce « revirement » à l'ordre du jour de la Commission parlementaire à l'Enseignement supérieur mardi. En toute fin de séance, l'écologiste a obtenu de la ministre que le cahier des charges pour le nouvel audit externe piloté depuis le ministère soit revu par le Parlement en amont. L'Université emploie 2 500 personnes et rassemble une communauté de 10 000 personnes environ. ●

Tempête dans une chasse d'eau

IIII France Clarinval

La polémique autour des toilettes unisexes dans les lycées élargit les fissures entre les partenaires de coalition

« On était tranquilles depuis un an autour des sujets LGBT, après les pétitions et les débats qui ont suivi. Le climat était apaisé, maintenant, avec l'histoire des sanitaires unisexes, ces questions font à nouveau polémique », déplore la députée Barbara Agostino (DP). La présidente de la commission Éducation rappelle que la réunion jointe, avec la commission de l'Égalité, qui s'est tenue le 27 janvier avait pour but d'informer les députés sur les mesures prises par le gouvernement pour le respect de la diversité dans le domaine scolaire à la suite des deux pétitions contradictoires. Les ministres de l'Égalité et de l'Éducation nationale, tous deux membres du DP, ont présenté leurs projets : Un plan d'étude adapté à chaque âge, une formation spécifique des enseignants, un nouveau matériel didactique et... des toilettes unisexes dans les futurs lycées. « On s'est tirés une balle dans le pied en abordant ce sujet alors que ce n'était pas une revendication des pétitionnaires, que le projet figurait en toutes lettres dans le Plan d'action national pour la promotion des droits des personnes LGBT, déjà approuvé, et qu'il s'agit d'un projet pilote pour un lycée dont la première pierre n'est pas encore posée », s'exaspère la députée du Sud.

Pendant la commission, Christian Ginter en charge des infrastructure au ministère de l'Éducation nationale, a longuement détaillé, plans à l'appui, le projet lié à la future implantation du Lycée technique du Centre à Howald. Le concept présenté comprend des blocs sanitaires unisexes ouverts sur les côtés où sont installés plusieurs cabinets de toilette fermés du sol au plafond avec un lavabo. Les plans indiquent « wc ou urinoir », même si l'option d'installer uniquement des toilettes a été exprimée par le fonctionnaire. Pour les vestiaires de sport ou de piscine, des cabines individuelles fermées sont prévues en plus des vestiaires collectifs. « Le premier objectif est de prévenir le vandalisme, le harcèlement et les discriminations dans ces espaces, et de contribuer à la sécurité des élèves. Le second objectif est de favoriser au maximum l'intimité de tous des élèves. »

Christian Ginter a précisé que la signalétique ne ferait plus de distinction entre toilettes hommes et femmes : « L'entrée des toilettes est commune, quel que soit le sexe, l'âge ou l'apparence. Mais l'accès à chaque cabine de toilette est évidemment individuel et non partagé », a-t-il répondu à Fred Keup (ADR) qui s'étranglait : « Ai-je bien compris ? Il n'y aura plus de toilettes hommes et femmes au lycée ? ». Le député estimait qu'il fallait respecter les « valeurs » de ceux qui pensent qu'il n'existe pas d'autre genre que des filles et des garçons.

Au sortir de la commission, Fred Keup a posté une vidéo sur les réseaux sociaux exprimant son désarroi : « Je ne comprends plus le monde ». Il estime que « 95 pour cent des gens sont opposés aux toilettes neutres », sans préciser d'où vient ce chiffre. Sur la page Facebook du parti, on trouve aussi un dessin de toilettes barrées avec le slogan « De neie Luc schaaft nei Toiletten ». Les commentaires vont bon train. Les uns s'inquiètent de la disparition des urinoirs, les autres fustigent le « wokisme » du gouvernement, considèrent que c'est un retour au Moyen-Âge, que l'on met les enfants (surtout les filles) en danger...

Des réactions peu surprenantes de la part d'un parti populiste qui fait son miel de tout discours ou projet contraire aux visions traditionalistes. La surprise vient plutôt du CSV : le député Ricardo Marques a allumé la mèche en postant, sous son portrait : « Protégeons la vie privée et l'intimité de nos enfants – Non aux toilettes et vestiaires unisexes ». Dans les commentaires, la contestation du projet est vue comme un coup de canif dans le contrat de coalition. « Vous êtes au gouvernement et non dans l'opposition. Cette coalition n'a-t-elle aucun programme commun ? » ; « Le Parti démocrate fait-il ce qu'il veut ou comment fonctionne la coalition ? » ; « Le CSV prend enfin son rôle conservateur au sérieux. Il tient tête au DP et réalise le désastre en train de se créer ».

Ce lundi auprès du *Land*, Ricardo Marques se défend d'une tactique partisane ou de caresser l'ADR dans le sens du poil : « L'ADR a donné une interprétation fausse et exagérée du projet. On ne peut pas rester les bras croisés quand on se fait attaquer. J'ai voulu clarifier les choses pour ne pas laisser passer les arguments populistes et agressifs », justifie-t-il. Il estime que la « lecture différente » du projet de toilettes unisexes « ne va pas faire vaciller la coalition ».

Barbara Agostino se dit « étonnée et déçue » de la réaction de Ricardo Marques : « Quand on joue dans une même équipe, on se passe la balle avant de communiquer de la sorte. » Elle suppose qu'il a cédé à la pression de ceux qui « dans son parti ne sont peut-être pas si ouverts à tout ce qui est LGBT ». Dans le même

jectif est d'offrir à tous les élèves plus d'intimité et de sécurité. Chacun doit pouvoir choisir les toilettes qui lui conviennent le mieux ». Le ministre a cependant regretté l'étalage d'opinion de la part du CSV, signe d'une « époque où il est devenu impossible de discuter calmement et respectueusement de sujets délicats. J'ai du mal avec le fait que l'on ne prenne plus les droits des minorités aussi au sérieux qu'avant. »

Au ministère de l'Éducation nationale, on ne parle pas de revirement ou de céder à la pression mais d'une « décision politique pour faire évoluer le message ». Un cafouillage de communication en tout cas qui aurait mérité plus de prudence. « On aurait pu dire : notre projet de toilettes unisexes était avant-gardiste, mais à la suite d'échanges constructifs, nous devons nous rendre à l'évidence que notre société n'est pas encore prête pour ce genre de révolution », propose Barbara Agostino.

Ce concept architectural a pourtant été discuté dès 2021, entre les ministères des Travaux publics et de l'Éducation. Leurs recherches portaient sur les problèmes de harcèlement, de vandalisme et de discrimination et aux réponses dans la conception des sanitaires dans les lycées. Les blocs toilettes traditionnels sont fermés sur l'extérieur, ce qui rend difficile la surveillance de ce qui s'y passe. À l'intérieur, les cabines sont ouvertes en haut et en bas, offrant peu d'intimité aux élèves et favorisant les comportements inappropriés.

L'association Intersex & Transgender Luxembourg a publié une analyse des dernières normes internationales de planification de l'architecture scolaire. « Des unités entièrement verrouillables et autonomes garantissent une intimité maximale, augmentent la sécurité objective et réduisent les problèmes connus des installations collectives classiques, tels que l'observation sociale, les angles morts et les risques hygiéniques. » Le document ajoute : « Le simple fait de renommer les toilettes, hommes, femmes et neutre, est insuffisant. Les solutions purement symboliques, sans adaptation architecturale, ne permettent pas de résoudre les dynamiques de stigmatisation et de conflit et peuvent même les renforcer en désignant les usagers des troisièmes toilettes ».

« Quatorze pétitions ont été déposées. Rarement un sujet en a suscité autant », annonçait mercredi Francine Closener (LSAP), présidente de la commission des Pétitions sur RTL. « On peut se demander ce que révèle cette peur de la mixité », interroge Sandra Laborier, directrice du Rainbow Center. Elle note que les détracteurs mettent par exemple en avant la volonté de protéger les filles, plutôt que d'interroger la masculinité toxique ou la culture du viol. « Les toilettes unisexes ne doivent pas être vues comme une concession aux personnes transgenres ou intersexes, c'est une solution inclusive pour tous. » Pour elle, l'implantation de ces toilettes devrait être accompagnée de discussions, de chartes, de réflexions sur le collectif. « Le projet pilote est programmé pour 2032, d'ici là, une génération d'enfants aura eu des

cours d'éducation affective et sexuelle qui abordent les questions LGBT, ils seront mieux préparés. »

À l'approche de la mi-mandat, les chrétiens-sociaux montrent qu'ils sont prêts à s'en prendre à leur partenaire de coalition pour ne pas froisser leur électorat conservateur. La controverse autour des toilettes unisexes est une goutte de plus dans le vase déjà bien rempli des achoppements entre les deux partis du gouvernement. Dernier tacle en date : C'est la fraction du CSV qui a demandé que la commission de l'Enseignement supérieur entende la ministre Stéphanie Obertin (DP) sur la crise actuelle à l'Uni.lu. Avant cela, des divergences se sont aussi affichées entre les coalitionnaires sur la paternité de l'individualisation fiscale, le dialogue social ou la libéralisation du système de santé. ●



Les futures cabines de toilettes seraient fermées du sol au plafond

Sven Becker

temps, elle indique que son camarade, Michael Agostini, ancien président des Jeunes démocrates, aurait dû faire preuve de retenue plutôt que de « taper sur notre partenaire de coalition dans sa Lieserbréif *Wenn Parteitaktik wichtiger wird als Grundrechte* ».

En début de semaine, sur *RTL Radio*, le ministre de l'Éducation Claude Meisch a tenté de calmer le jeu : « L'important est que nous nous accordions sur le fond concernant le type de toilettes qui devraient exister dans les établissements scolaires et que nous mettions en œuvre ce plan ensemble. » Il a précisé qu'il y aura toujours des toilettes réservées aux garçons, d'autres réservées aux filles, des toilettes mixtes ou neutres s'y ajouteront. Même chose pour les vestiaires : L'idée est d'ajouter, en plus des vestiaires et douches classiques, des cabines individuelles. « L'ob-

Un vassal à l’Environnement

IIII Erwan Nonet

En poste pour accompagner les réformes portées par les autres ministères, Serge Wilmes (CSV) ne doit surtout pas faire de vagues

Plus de 810 jours ont passé depuis que le gouvernement CSV/DP est en place. C’est beaucoup, mais toujours pas assez pour déterminer la ligne politique conduite par le ministre Serge Wilmes (CSV). Le *Land* (et d’autres médias) aurait bien voulu lui demander quel était le fond de sa pensée, mais nos demandes d’interviews n’ont jamais été accordées. Le ministre fait savoir qu’il ne souhaite répondre qu’aux questions posées dans le cadre d’une conférence de presse, lorsqu’il a quelque chose de concret à communiquer. Aux journalistes qui ont reçu une fin de non-recevoir, la même réponse a été faite : « Pour une interview, il faut que ce soit win-win », comme si le ministre concevait un entretien comme une relation commerciale.

Il y a une dizaine de jours, lors d’une rare interview exceptionnellement accordée à *Virgule* (prévue de longue date et dont les questions avaient été envoyées à l’avance), il a pu avancer quelques constats géopolitiques convenus et livrer une poignée d’idées assez vagues (comme la création d’un leasing social pour véhicules électriques, sans précision de date ni de montant).

Serge Wilmes prend pourtant souvent la parole. Selon son service de communication, il aurait participé à plus d’une centaine de conférences de presse depuis qu’il est en fonction. En moyenne une par semaine. Mais ces convocations préparées et calibrées ne laissent pas l’image d’un ministre maître de ses actes. Au contraire, l’impression d’un ministre vassal est alimentée par une succession d’épisodes.

La visite du Premier ministre en personne au Héischhaus le 30 janvier 2024 était un premier indice. Luc Frieden (CSV) avait été invité par Serge Wilmes dans le cadre d’un conseil stratégique, nouvel organe créé par son cabinet regroupant les directeurs des services et des

administrations. Celui-ci est « chargé du pilotage et du suivi de la mise en œuvre de l’accord de coalition », explique au *Land* le ministère de l’Environnement.

Une telle visite est rarissime. Dans l’histoire du ministère de l’Environnement, ce n’était même jamais arrivé. Devant des fonctionnaires qui ne se trouvent donc pas sous son autorité, Luc Frieden a réitéré un de ses messages préférés : il faut délivrer davantage d’autorisations, plus vite, pour ne pas freiner l’économie du pays. Plutôt que soutenir Wilmes, il a marqué son territoire et sapé son autorité.

Le 2 juillet 2024, c’est un trio de ministres qui s’était rendu au Biohaff Fischbach-Reis, à Enscherange. Luc Frieden était accompagné de Martine Hansen (Agriculture, CSV) et de Serge Wilmes. Le ministère de l’Agriculture avait choisi l’endroit, ce n’est pas anodin. En 2021, dans le cadre du Waasserdësch, l’exploitation, qui n’est pas autosuffisante en eau, avait introduit le projet de prélever et stocker celle de la Clerve, qui passe sur ses terres. Or le débit de la rivière est trop faible pour que le ministère de l’Environnement donne son blanc-seing sans réaliser des études poussées. Cette visite officielle, où la lenteur des procédures a été raillée, était une nouvelle occasion de mettre la pression sur les employés du ministère de l’Environnement.

Le communiqué de presse publié par le ministère d’État évoque un déplacement qui « a offert une opportunité de discuter des moyens de simplifier les procédures administratives et de renforcer la coopération entre les différents ministères et administrations avec le secteur agricole en faveur d’une augmentation de notre production locale. » Martine Hansen abonde : « Le gouvernement souhaite diversifier davantage l’agricul-

Serge Wilmes est en place depuis plus de 810 jours, mais n’a toujours pas de ligne politique claire

ture en augmentant la production de fruits et légumes. Il est crucial de développer des solutions efficaces pour l’irrigation de ces cultures. » Le thème de la préservation de l’environnement n’arrive que dans les trois dernières lignes, seul espace alloué à Serge Wilmes. Le ministre reprend la même rhétorique en y ajoutant à la fin « tout en préservant la nature ». Le dossier déposé par la ferme n’est jamais évoqué, seule la volonté d’aller vite est martelée. Pour le coup, l’opération est ratée puisque les études préliminaires sont toujours en cours cinq ans plus tard.

Si Serge Wilmes s’est rêvé un temps bourgmestre de la capitale, il n’a pas vraiment fait d’étincelles en tant que premier échevin. Il détenait officiellement les ressorts du développement urbain et de l’architecture de manière. Mais en la matière, c’est la bourgmestre Lydie Polfer (DP) qui a toujours fait la pluie et le beau temps. Par contre, il prenait plaisir à s’occuper des espaces verts, des forêts et des aires de jeux. Ses résultats sont toutefois mesurés. On peut mettre à son crédit les pistes cyclables du Rollinggrund.

C’est ce tempérament de bon soldat qui a convaincu Luc Frieden de placer Wilmes au ministère de l’Environnement. Au lendemain d’une campagne construite autour du « Méi séier, Méi Bauen », du déjeuner d’anniversaire de Felix Giorgiotti et de ses amis anciens collègues de la Chambre de commerce, le CEO avait besoin d’un homme loyal, qui n’outrepasserait pas ce qu’il attendait de lui. Une boutade circule, y compris au ministère : « Georges Mischo (l’ex-ministre du Travail et des Sports CSV, ndlr) a été démis de ces fonctions à cause du Sportsmusée, ça ne risque pas d’arriver à Serge Wilmes, puisqu’il ne porte aucun projet. »

Cet attentisme et cette subordination aux autres ressorts (Agriculture, Intérieur et Logement, surtout) dans les grands dossiers transversaux est une source de frustration au sein d’un ministère dans lequel beaucoup d’employés portent un réel engagement pour la défense de l’environnement. Ce ressenti est exacerbé par les dysfonctionnements internes, nés de la réorganisation opérée par Serge Wilmes.

Il est de notoriété publique, particulièrement depuis deux articles parus l’année dernière dans le *Tageblatt*, que le ministère fonctionne mal. Il s’en défend, arguant de nouvelles statistiques éditées par celui de la Fonction publique... également dirigé par Wilmes. Mais les témoins contactés par le *Land* (employés actuels ou anciens, personnel d’ONG et d’associations environnementales) le disent tous : l’organisation est défailante. Le cabinet, inté-

gralement remodelé par le ministre, est particulièrement mis en cause.

À son arrivée, Serge Wilmes a fait le ménage. De nouvelles tâches, moins politiques, ont été attribuées aux anciens cadres André Weidenhaupt, Mike Wagner et Marianne Mousel, qui ont tous quittés le cabinet. Pour certains, cela s’apparente à une mise au placard (Weidenhaupt et Wagner). À leur place, Wilmes a fait venir le juriste Charel Hurt, renforcé la position du communicant Thomas Schoos et promu Gilles Biver, le seul scientifique du groupe.

Précédemment, les bureaux du ministre et des membres du cabinet étaient ouverts aux employés. Désormais, pour rencontrer le cercle proche, il faut avoir un badge ou, à défaut, sonner pour avoir la permission d’entrer. Pour les sources contactées par le *Land*, cette nouvelle frontière illustre bien le changement d’ambiance. L’aréopage se place à l’écart des troupes.

Charel Hurt a été directement intronisé en tant que numéro deux, coordinateur général et premier conseiller de gouvernement. Auparavant partenaire au sein du cabinet d’avocats Schiltz & Schiltz, il n’avait jamais travaillé au sein d’un ministère, n’avait pas d’expérience dans la gestion du personnel et n’était pas familier des problématiques environnementales. Mais il est un ami de Wilmes qui, comme lui, est un ancien président de la CSJ. Au vu des derniers jours, les compétences juridiques de Hurt ne semblent pas être utilisées au mieux sur la place de l’Europe.

Thomas Schoos, coordinateur des affaires générales et internationales, recueille également beaucoup de reproches. Ancien communicant passé par plusieurs agences luxembourgeoises, puis le List, il a été embauché par Carole Dieschbourg (Déi Gréng) pour assurer les relations publiques, avant de se voir confier des dossiers purement politiques. Dès son arrivée, Serge Wilmes l’a chargé de le représenter au sein du groupe des directeurs de cabinet des ministres de l’Environnement à Bruxelles, à la place d’André Weidenhaupt.

Plusieurs témoignages dressent le portrait d’un homme fantasque, intelligent, très à l’aise à l’oral, mais aussi particulièrement égocentré. Dans une vidéo qu’il a publiée lui-même sur les réseaux, on le voit hirsute, torse nu, le regard habité, en train de danser sur des chants d’enfants africains. Il rêve d’être promu Premier conseiller de gouvernement et ne s’en cache pas, quitte à dénigrer publiquement ceux qui tiennent actuellement ce statut. Mais le ministère en compte déjà quatre, ce qui est beaucoup. Il pourrait toutefois ne pas attendre longtemps puisque Mike Wagner partira à la retraite cette année.

Des sources notent que Serge Wilmes aurait changé d’attitude ces derniers temps, maîtrisant mieux ses dossiers et faisant preuve de davantage d’engagement. On pointe le rôle important des derniers grands rendez-vous internationaux (comme la COP 30), où le ministre a tenu des propos beaucoup plus engagés que ceux qu’il tient sur la scène nationale. Il faut dire que, politiquement, sa position n’est pas si enviable. Bien qu’il soit assez populaire, sa position de vassal du Premier ministre n’est peut-être pas un atout. Luc Frieden, « eisen onageschränkte Leader » avait déclaré Wilmes sur RTL le 10 novembre 2025, est un chef de gouvernement impopulaire et lui être redevable de tout, quitte à sacrifier son bilan personnel, est un calcul risqué. ●

Dure semaine

En rejetant l’intégralité du projet de loi visant à créer les « zones vertes bis », le Conseil d’État a infligé mardi dernier un sérieux revers au ministère de l’Environnement. Ce nouveau statut devait faciliter le développement d’îlots d’habitations isolés dans les zones vertes (autour des fermes, typiquement) et nécessitait une réécriture de la loi sur la protection de la nature. Le texte, décrié par les écologistes, répondait à une demande de la Chambre d’agriculture. Le Conseil d’État a tranché de manière très claire dans son avis du 3 février : « L’imprécision du dispositif sous examen sur cette question porte atteinte à la sécurité juridique de sorte que le Conseil d’État doit s’opposer formellement à la loi en projet dans son ensemble ».

Ce camouflet s’ajoute à un autre, reçu le 30 janvier. Cette fois, c’est la Commission européenne qui a ouvert une procédure d’infraction pour un manquement des

obligations dans le domaine de la protection de l’eau. Une thématique où il est déjà acté que le pays, cancre de l’Europe, n’atteindra aucun de ses objectifs (d’*Land* du 2 janvier). L’UE a envoyé une lettre de mise en demeure, car « Le Luxembourg a transposé de manière incorrecte l’obligation de réexaminer périodiquement les autorisations de captage d’eau ». La Commission réprovoque, si les autorisations de captage des eaux souterraines délivrées à partir de 2015 sont valables sept ans, celles accordées avant cette date restent valables indéfiniment et qu’« il n’y a pas d’obligation de les réexaminer périodiquement en vue d’atteindre les objectifs de la directive ». Le ministère dispose de deux mois pour « répondre et remédier aux manquements ». Faute de quoi, la Commission pourrait émettre un avis motivé, deuxième étape formelle d’un processus d’infraction qui peut mener jusqu’à de possibles amendes. EN



Serge Wilmes
et Luc Frieden,
à la Chambre

Sven Becker

Code of Conduct

IIII Sarah Pepin

Das CNA bewahrt die audiovisuelle Kulturgeschichte des Landes auf. Wegen gravierender interner Probleme geht es schleppend voran

„Wenn kein Angebot da ist, ist auch kein Bedarf da. (...) Wenn hier Zeitzeugen sterben, ist man überrascht, hat sie nicht interviewt.“ (Jean-Marie Reding, Präsident des Verbands der Bibliothekare und Archivare, im Wort, 2006)

„Das Archivbewusstsein ist hierzulande quasi inexistent.“ (Josée Kirps, Präsidentin der Nationalarchive, 2014 im Tageblatt)

Dass das Centre national de l'audiovisuel (CNA) vergangenes Jahr sein Archiv schloss, interessierte die Politik nicht. Niemand stellte eine parlamentarische Anfrage dazu, niemand diskutierte darüber. Grund für die Schließung war die aufwendige Arbeit, drei Archive in ein einziges zusammenzulegen. Die Inventarisierung und systematische Harmonisierung aller Daten seien durch die Schließung „beschleunigt“ worden, jedoch noch nicht abgeschlossen, teilt das CNA mit. (Bisher sind rund 2 200 Archivbestände erfasst, also rund 350 000 Dokumente; insgesamt liegen über eine Million im CNA.) Mittlerweile wird in Luxemburg also systematisch gesammelt – nur kommt man eben eher müßig an das, was man sucht. Auch Medien hatten vergangenes Jahr deutlich eingeschränkten Zugang zu Dokumenten und Daten, ihre Recherchen wurden erschwert. Oft lautete die Antwort auf Anfragen, dass eine Einsichtnahme nicht möglich sei. Jene, die davon betroffen waren, sahen das kritisch – Archivare, Journalisten, Historikerinnen.

Das CNA ist das zentrale Organ, in das die gesamte audiovisuelle Kulturgeschichte einfließt: Ministerien, Medien und Privatpersonen senden ihre Produktionen an das Institut ab. Selbst digital aufgezeichnete Pressekonferenzen schickt der Pressedienst der Regierung ans CNA. 2025 wurden 3 441 Dokumente ans *dépôt légal* übermittelt. 2024 erreichten das *dépôt volontaire*, an das Privatpersonen ihre Fotos und Dokumente abgeben können, 535 094 Einsendungen. Eine historische Fundgrube also, für die eine einjährige Schließung hätte vermieden werden müssen.

Seit mehreren Jahren ist das Institut außerdem von Personalproblemen geplagt (*d'Land*, 06.12.2024). Der Exodus an Mitarbeiter/innen, der unter dem vorigen Direktor Paul Lesch begann, dauert unter dem neuen Direktor Gilles Zeimet an. Nach mehreren längeren Krankheitsfällen und Abgängen hat Ende vergangenen Jahres schließlich eine wichtige Führungskraft des Archivs gekündigt. Insgesamt haben fünf Personen das CNA verlassen, seitdem Gilles Zeimet seit knapp zweieinhalb Jahren im Amt ist. „Ich kann nicht mehr zählen, wie oft ich Mitarbeiter sehe, die Besprechungen in Tränen verlassen“, erklärt ein Teammitglied im Gespräch mit dem *Land*. Die Atmosphäre sei toxisch, das Mikromanagement konstant. Der Direktor mauert derweilen. Anfragen werden lediglich schriftlich beantwortet, Archivar/innen seien „extrem eingenommen“ von der Wiedereröffnung

»Ich kann nicht mehr zählen, wie oft Mitarbeiter Besprechungen in Tränen verlassen.«

Teammitglied des CNA

des Archivs und der Digitalisierung der *Family of Man*-Ausstellung, um mit der Presse sprechen zu können, heißt es. Dass das CNA auch extern wenig und spät kommuniziert, was wichtige Elemente von Projekten betrifft, wird aus Gesprächen, die das *Land* führen konnte, ebenfalls ersichtlich. Das Personal sei schlichtweg überfordert, es gebe äußerst viele Besprechungen der Teams, die es unmöglich machten, die eigentliche Arbeit zu meistern, heißt es aus dem Umfeld des Hauses. Die Direktion unterstreicht mehrere Initiativen, die das Haus ergriffen habe, um der „Stimmung im Team“ entgegenzukommen: die „gestion par objectifs“, eine neue zielführende Arbeitsweise; kooperative Workshops mit dem Personal, die gut angenommen würden; Weiterbildungen und die enge Arbeit mit einem „externen Coach“, um in-

terne Prozesse den „Bedürfnissen des Hauses“ anzupassen. Es werde außerdem an einem „Code of Conduct“ und einer Werte-Charta gearbeitet. Die Direktion lobt das „Engagement und die große Motivation“ seines Teams.

In den vergangenen zwei Jahren hat das Kulturministerium dem CNA Budgeterhöhungen gewährt, aufgrund „gezielter struktureller Investitionen“, die unter anderem die Infrastruktur betreffen. Über 13 Millionen Euro bekommt das Institut, 4,5 Prozent des Gesamtbudgets des Ministeriums; davon 7,2 Millionen für Gehälter. Doch das Ministerium gibt sich schmallippig über die Zustände in seinem Institut. „Mir ist nichts über Unzufriedenheit oder Nervosität des Personals bekannt“, sagt Carl Adalsteinsson, Erster Regierungsrat im Kulturministerium, im Gespräch mit dem *Land*. Das Kulturinstitut sei seit mehreren Jahren in einer Periode des „change“, in der „sehr viele historische Themen diskutiert werden“. Man sei in regelmäßigem Kontakt mit dem CNA, kenne jedoch nicht jedes „Detail“.

Ein besorgniserregender Vorfall ereignete sich vergangenes Jahr im Rahmen der Ausstellung der Lutz Teutloff-Sammlung. Lutz Teutloff war ein bedeutender deutscher Sammler und Galerist. Die Ausstellung der Fotografien *Facets of Humanity: Works from the Teutloff Collection* musste zwei Monate vor eigentlicher Finissage geschlossen werden, weil die Klimaanlage im Ausstellungsraum Display01 ausgefallen war und hohe Feuchtigkeit die Exponate beschädigt hatte. Gilles Zeimet, der zu diesem Zeitpunkt in Arles war, beschloss, die Ausstellung zu schließen, um die Werke restaurieren zu lassen. Über den Zustand der Fotografien hat das CNA seit sechs Monaten nicht kommuniziert – *Land*-Informationen nach gibt es wohl keine irreparablen Schäden. 20 Kunstwerke befinden sich im Moment noch im Atelier, die anderen 51 sind zurück im CNA. Es sei soviel Zeit nötig, weil die Werke einen kontrollierten Trocknungsprozess durchlaufen müssten, erklärt die Pressestelle des Kulturinstituts.

Sabine Weichel-Kickert ist Kuratorin und Expertin zur Teutloff-Sammlung. Sie übergab die Kollektion nach dem Tod von Lutz Teutloff 2017 an das CNA. Im Gespräch mit dem *Land* kann sie nicht nachvollziehen, weshalb nicht angedacht ist, die bedeutenden Werke noch einmal zu zeigen. Denn das Agenda des CNA sieht eine nächste Ausstellung im Raum erst für den Herbst 2026 vor. Gilles Zeimet hatte dem *Wort* jedoch vergangenes Jahr erklärt, eine erneute Ausstellung der Teutloff-Werke sei derzeit nicht geplant. Sabine Weichel-Kickert wurde erst neun Tage nach dem Vorfall darüber informiert. Sie kann nicht verstehen, weshalb es so lange dauert, um eine Klimaanlage zu reparieren. Nach langer Recherche habe man nun ein Planungsbüro gefunden, um das „Projekt des Ausstellungssaals“ zu begleiten, so die Direktion des CNA. Dann könne man den finanziellen Impact besser einschätzen und „Maßnahmen ergreifen“. Ein Bericht soll zum 2. März vorliegen.

Still ging das Archiv Anfang dieses Jahres dann wieder auf. Das CNA Search-Tool ging seinerseits vergangenes Jahr mit einem ersten Datensatz online, derzeit sind 2 000 Dokumente dort aufrufbar. Es müssten extrem detaillierte Metadaten definiert werden, damit eine effiziente Recherche möglich sei; die komplexen Nutzungsrechte und aufwendige Klärungsprozeduren würden die Arbeit verlangsamen, erklärt das CNA. Ästhetisch interessant aufgewertetes Archivmaterial findet man überdies in einem Projekt namens „La boîte à archives“ auf *RTL* – vorausgesetzt, man ist gewillt, sich den anfänglichen Werbungen auszusetzen. Die Themen dieser Rückblenden, so berichtet das CNA, seien von *RTL* festgelegt worden. *Lichtmässdag* in den 60ern, Werbungen aus vergangenen Jahrzehnten samt ihren damaligen Wertevorstellungen, Großherzogin Charlotte und Erbgroßherzogin Maria Teresa, wie sie über den Internationalen Bazar flanieren. Was an lebendiger Archivarbeit möglich wäre, dafür gibt es im direkten Ausland unzählige Beispiele: Etwa wie das Institut national des archives (INA) in Frankreich in seinem Format *L'Ina éclairc l'actu* täglich medienwirksam Archivmaterial herausucht, das die Gegenwart spiegelt und erklärt. ●



Ein analoges
Tonbandgerät
des CNA

Sven Becker

Übers Knie hinaus

IIII Peter Feist

Die Affäre Wilmes und die Qualität in den Spitälern

Eigentlich hatte die Grünen-Abgeordnete Djuna Bernard am Montag im Parlamentsausschuss Santé & Sécu nicht nur über Philippe Wilmes reden wollen. Über den Hergang des dreimonatigen Operationsverbots, das CSV-Gesundheitsministerin Martine Deprez vor zwei Wochen gegen den Chirurgen aus den Hôpitaux Robert Schuman verhängt hat. Und weshalb der Collège médical ihr suggerierte, es sei „péril en la demeure“. Die Sitzung mit Deprez hatten die Grünen auch beantragt, um mit ihr über Qualität und Patientensicherheit in den Spitälern generell zu diskutieren. Als Fortsetzung der Debatte in der Kammer vor zwei Wochen über eine Motion von Paulette Lenert: Die LSAP-Abgeordnete und Ex-Gesundheitsministerin wollte dafür sorgen, dass in allen Kliniken die Patientenzufriedenheit nach einer Behandlung erhoben wird. CSV und DP lehnten das ab. Es sah so aus, als wollten sie der LSAP diesen kleinen politischen Erfolg vor dem Hintergrund der Affäre um den damals noch ungenannten Chirurgen einfach nicht gönnen.

Doch die Ausschusssitzung am Montag drehte sich nur um Philippe Wilmes. Was sicherlich auch daran lag, dass er in den Tagen zuvor seine Kampagne in eigener Sache noch verschärft hatte. Eine Internetseite online schaltete, um Stimmen von Unterstützern zu sammeln. Einen offenen Brief an den Premier schrieb, damit der Martine Deprez dazu bewege, die Suspendierung zurückzunehmen.

Deprez schien am Montag den gesamten Ausschuss hinter sich gebracht zu haben. Jedenfalls ließ sich der Livestream der Sitzung so verstehen. Nach einer Woche intensiver Angriffe gegen sie steht Martine Deprez da wie eine Ministerin, die souverän ihr Amt versieht, das Patienteninteresse hochhält und, wie das im Gesetz über den Arztberuf steht, nun durch Expertisen klären lässt, was dran ist an den Vorwürfen gegenüber Wilmes. Der Montag glich einem Paulette-Lenert-Moment für sie – als sei Martine Deprez ähnlich sorgend wie ihre LSAP-Vorgängerin in der Corona-Pandemie. Vergessen schienen das Kommunikations-Desaster um die Rentenreform und Spekulationen, Deprez hätte einer Regierungsumbildung zum Opfer fallen können. Und dass Carole Hartmann vom Koalitionspartner sie noch vor drei Monaten vor sich hertrieb, damit endlich der Weg für Ärztesellschaften geebnet werde und für Auslagerungen von Klinikaktivitäten nicht nur in „Krankenhaus-Antennen“, sondern auch in Arztpraxen und größere Ärztehäuser. Wie CSV und DP es im Wahlkampf versprochen hatten.

Was diese Vorhaben angeht, könnten die Vorwürfe an Philippe Wilmes die politischen Koordinaten geändert haben. AMMD-Präsident Chris Roller hatte nicht Unrecht, als er vergangene Woche im *RTL-Radio* klagte, die Anschuldigungen an Wilmes seien „ein Frontalangriff auf die liberale Medizin“. Rechtlich gesehen, ist das Unsinn, politisch nicht. Die AMMD fand stets, Ärzt/innen sollten möglichst frei agieren können. Nun stellt die Frage sich, wie in der Klinikmedizin für Qualität und Sicherheit Sorge getragen wird. Das berührt die Führung der Spitälern und die Rolle der Klinikmediziner/innen. Und es dürfte Einfluss auf die Diskussionen um Liberalisierungsprojekte haben.

Am Montag im Kammerausschuss kam das Thema nur ganz kurz auf. Es auch nur anzudiskutieren, hätte eine halbe Ausschusssitzung nicht gereicht. Dass Martine Deprez es zur Seite schob mit den Worten: „Qualität hatten wir schon in der Kammer“, als es um Paulette Lenerts Motion ging, und niemand widersprach, bewahrte sie davor, sich auf ein politisch schwieriges Terrain zu begeben. Doch dadurch ist das Thema nicht verschwunden. Schon gar nicht für CSV und DP.

Denn als 2018 das Krankenhausgesetz reformiert wurde, wollte die damalige LSAP-Gesundheitsministerin Lydia Mutsch festlegen, dass die Ärzt/innen sich den Zielen eines Spitals als Betrieb unterordnen müssten. Dass es Standards für Behandlungen und die Beschaffung von medizinischem

2016 warnte die AMMD, Behandlungsstandards seien nicht gut für die Patienten

Vor zehn Jahren schrieb eine ad-hoc-Koalition aus CSV und DP Lydia Mutschs Spitalgesetz um. Unter anderem deshalb gibt es keinen landesweiten Qualitätsansatz

Gerät, wie Prothesen, Implantaten oder Herzschrittmachern, geben sollte. Mutsch folgte damit dem Krankenhausverband FHL und übernahm in ihren Gesetzentwurf Passagen aus dem belgischen Spitalgesetz. Dass sie damit auf Kollisionskurs zur AMMD gehen würde, war abzusehen. Die AMMD machte ein sehr wirksames Lobbying gegen „Standards“. Die seien nicht gut für die Patienten, erklärten der damalige AMMD-Präsident Alain Schmit und sein Vize Philippe Wilmes auf Pressekonferenzen. Wilmes warnte, gäbe es Standards für Prothesen, werde Ware „aus China“ eingekauft.

Strategisch ging es der AMMD um mehr Einfluss für die Ärzte. Im parlamentarischen Gesundheitsausschuss nahm eine ad-hoc-Koalition aus CSV und DP sich dieses Wunsches an. Die Abgeordneten Alexander Krieps (DP) und Jean-Marie Halsdorf (CSV) sorgten dafür, dass der Ausschuss Mutschs Gesetzentwurf umschrieb. Die Conseils médicaux der Kliniken würden auf Augenhöhe mit den Direktionen kommen. Sie würden Sitz und Stimme in den Verwaltungsräten erhalten, deren Rolle als Patron der Spitäler gestärkt würde. Die Zuständigkeiten der Generaldirektoren würden begrenzt und die Ärzt/innen per Verwaltungsrat sozusagen zu Ko-Patrons der Generaldirektoren. Standards sollte es nur geben, wenn sie konsensfähig wären. Lydia Mutsch beschwerte sich über das Vorgehen der DP beim damaligen Premier Xavier Bettel. Ohne Erfolg.

Dass dieses System von *co-décision* seit acht Jahren Gesetz ist, sorgt dafür, dass in der Klinikmedizin nur sein kann, worüber Verwaltungsrat, Direktion und Ärzterat sich einig werden. Das muss nicht zum Schaden der Patient/innen sein. Es verhindert aber einen landesweiten Qualitätsansatz, dessen Einhaltung auch überprüft würde. Jedes Spital hat



Sven Becker

seinen Ansatz. Und während 2009 im letzten *Spidolsplang*, der noch eine großherzogliche Verordnung war, ein ganzes Kapitel sich um *comités d'évaluation* drehte, die jedes Spital sich geben sollte, um die Qualität der Leistungen zu erheben und eine „peer review“ zwischen Ärzt/innen über „pratiques professionnelles“ in jedem Fachdienst zu organisieren, sowie über ein nationales *comité* zur Koordination all dessen, steht im Krankenhausgesetz von 2018 viel weniger. Nur ein kurzer Artikel 25, laut dem jeder Krankenhaussträger „met en place des structures et des mécanismes de gestion des risques, d'évaluation et de promotion et de la qualité des prestations, ainsi que de prévention, de signalement et de lutte contre les événements indésirables“. Und dass diese „Strukturen“ alle ein bis zwei Jahre einem *comité national* Bericht erstatten. Was dieses *comité* mit den Berichten tun soll, steht nirgends.

Weil jedes Krankenhaus seinen eigenen Qualitätsansatz hat, wunderte es nicht, dass die Generaldirektoren von HRS und CHL, Marc Berna und Martine Goergen, im *RTL-Radio* am Dienstag einräumten, es gebe „mehr oder weniger peer review“, und „nicht systematisch“ in allen Fachdiensten würden auch die Indikationen der ärztlichen Behandlungen besprochen. Doch die Frage stellt sich, wie sich dafür sorgen ließe, dass so etwas wie unnötige Operationen im Krankenhaus auffällt und unterbunden wird. Ganz unabhängig von den Vorwürfen an Philippe Wilmes. Wie das Krankenhaus sich als Betrieb darauf ausrichten lässt. Und was das heißen soll für Einrichtungen „lassgelaßt von de Spideeler“, wie der Premier sie im Herbst für die kommenden sechs bis zwölf Monaten angekündigt und seine Gesundheitsministerin unter Druck gesetzt hatte.

Lässt die Aktualität um Wilmes die Ministerin über Eingriffe ins System nachdenken? Dass sie das Spitalgesetz ändern will, hat sie schon im November im Parlament erklärt. Vom *Land* darauf angesprochen, reagiert Martine Deprez vorsichtig. Die Qualität in den Kliniken werde „überwiegend bottom-up“ geregelt, stellt sie fest. „Wir brauchen sowohl bottom-up als auch top-down.“ Was das genau bedeuten soll, werde sie „mit allen Akteuren diskutieren“, wenn die Änderung des Gesetzes konkreter wird. Sie fügt hinzu, ändern wolle sie das Spitalgesetz vor allem, um den vier Akutkrankenhaus-Gruppen eine „gouvernance commune“ in Richtung einer Universitätsklinik zu geben. Sie führt nicht weiter aus, welche *gouvernance*. Doch dass die Qualitätsfrage davon nicht weit entfernt liegen kann, lässt sich denken. Der Medizin-Master von uni.lu soll schließlich etwas wert sein. ●

ZUFALLSGESPRÄCH
MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Fuesvakanz

Am Heiligabend 1977 verabschiedete das Parlament die Mutter aller Tripartite-Gesetze. Es machte den Weg frei für jahrzehntelange Indexmanipulationen. Die Regierungen gewannen Fingerfertigkeit in dieser Kunst.

Bis zum 15. November 2024 sollte das Parlament die Richtlinie „über angemessene Mindestlöhne in der Europäischen Union“ zum Gesetz machen. Der Richtlinie zufolge ist der heimische Mindestlohn zu niedrig, gemessen am allgemeinen Lohnniveau. Deshalb wurde die Richtlinie bis heute nicht umgesetzt. Die Regierung sucht noch immer die passende Mindestlohnmanipulation.

Ziel des Mindestlohns ist es, „de fixer les salaires considérés comme indispensables [...] au maintien d’un niveau de vie suffisant“ (*Arrêté grand-ducal*, 22. Januar 1945). Die Höhe dieses Existenzminimums ist je nach Epoche, Land unterschiedlich.

Der Markt von Angebot und Nachfrage kann kein Existenzminimum sichern: Die Konkurrenz drängt den einzelnen Unternehmer zu niedrigeren Löhnen. Im Handel, Gaststättengewerbe haben die Gewerkschaften nicht genug Mitglieder, um höhere Löhne durchzusetzen.

Deshalb muss das Gesetz einen Mindestlohn festlegen. Im Interesse der Beschäftigten, die ein Existenzminimum benötigen. Im Interesse der Unternehmer, die den Erhalt der Arbeitskraft benötigen.

Gestritten wird um die Höhe des gesetzlichen Mindestlohns. Unerbittlich, weil es um die Aufteilung des Werts des Arbeitsprodukts geht zwischen Beschäftigten und Unternehmern. Nicht um Umverteilung durch den Staat, sondern um Primärverteilung im Betrieb – wie beim Index.

Laut Absatz 28 der Richtlinie kann der Mindestlohn „60 % des Bruttomedianlohns“ oder „50 % des Bruttodurchschnittslohns“ oder „50 % oder 60 % des Nettodurchschnittslohns“ ausmachen. Der Durchschnittslohn lag 2022 bei 6 327 Euro, der Medianlohn bei 4 844 Euro. Der Durchschnittslohn ist 30 Prozent höher als der Medianlohn (*Statec, Salaires au Luxembourg*, 07/2024). Der Unterschied drückt das Ausmaß der Lohnunterschiede im Land aus.

Seit dem 1. Mai 2025 beträgt der Mindestlohn 2 704 Euro. Gemessen am Medianlohn von 2022 müsste er auf 2 906 Euro erhöht werden. Gemessen am Durchschnittslohn auf 3 163 Euro. Was die jährliche Lohnmasse in der Privatwirtschaft um 359 Millionen beziehungsweise 635 Millionen Euro erhöhen würde. So Ex-Arbeitsminister Georges Mischo am 8. Januar 2025 im parlamentarischen Beschäftigungsausschuss. Er sprach von einer „explosion des coûts difficilement envisageable“. Bei einer Gesamtlohnmasse von 40,7 Milliarden Euro macht die Erhöhung 0,9 Prozent beziehungsweise 1,6 Prozent aus.

Die Regierung will hunderte Millionen Verzichtskosten auf Verkäuferinnen, Kellner, Putzfrauen abwälzen. Sie ist nur zu einer geringen Erhöhung bereit. Der Mindestlohn liegt zwei Prozent unter der Armutsgrenze. Viele arbeiten Teilzeit. Haben weniger als 2 704 Euro zum Leben.

Der erste Manipulationsversuch war etwas grob. Am 30. August 2024 brachte die Regierung einen Gesetzentwurf ein, ohne einen Betrag festzulegen. Der Staatsrat hatte Bedenken.

Zweiter Versuch. Am 7. Mai 2025 folgte ein Änderungsantrag. Um das Lohnniveau ohne den öffentlichen Dienst zu berechnen. Dann würde der Mindestlohn 2 470 Euro oder 2 608 Euro ausmachen: 234 Euro, beziehungsweise 96 Euro weniger als heute. Das widersprach der Richtlinie.

Dritter Versuch. Danach sollten Sozialhilfen, Steuergutschriften abgezogen werden. Vierter Versuch. Georges Mischo fragte, „ob wir kostenlose Leistungen wie öffentliche Verkehrsmittel, Schulbücher und Maison relais miteinrechnen“ (*Luxemburger Wort*, 14.11.25).

Fünfter Versuch. Manche Unternehmer wollen eine einfachere Lösung: die Verstaatlichung ihrer Lohnkosten. Wie 2019, 2022, 2023, als der Staat den Unternehmern Kosten einer Mindestloohnerhöhung, von Indexanpassungen abnahm.

Sechster Versuch. Arbeitsminister Marc Spautz kündigte an, dass „fir d’Fuesvakanz, vläicht nach net mat engem Montant, mee dass dann awer mol d’Rechnung um Dësch läit“ (*RTL*, 16.1.25.). ● ROMAIN HILGERT

Lucien Weiler (1951-2026)

IIII Bernard Thomas

Lucien Weiler n’aimait pas les conflits. Dans les hommages parus cette semaine, à la suite de son décès inopiné le week-end dernier, ses proches soulignent son style calme et conciliant. « Ich vermeide jeglichen Streit. Ich glaube an den vernünftigen Dialog », confiait-il en 1996 à la *Revue*. Le poste de maréchal à la Cour, que Lucien Weiler a accepté en juin 2016, allait rapidement se révéler éprouvant. Car la tâche ne se limitait pas à la représentation officielle : Les questions RH (pour le dire pudiquement) absorbaient une large partie de son temps et de son énergie. En 2019, c’est bien Lucien Weiler qui a alerté Xavier Bettel sur le climat de travail toxique régnant au château. Le maréchal de la Cour à l’initiative du « rapport Waringo » ? La rumeur circulait depuis janvier 2020 ; Jeannot Waringo la confirme cette semaine au *Land*. L’ancien haut fonctionnaire se rappelle avoir été contacté par Weiler : « Et assëm d’Leit gaangen ». Lors de leur première rencontre, raconte Waringo, le maréchal ne parlait pas des institutions mais se concentrait sur la situation des employés à la Cour. Lucien Weiler, par ailleurs avocat spécialisé en droit du travail, aurait pris au sérieux leur mal-être et cherché à les protéger.

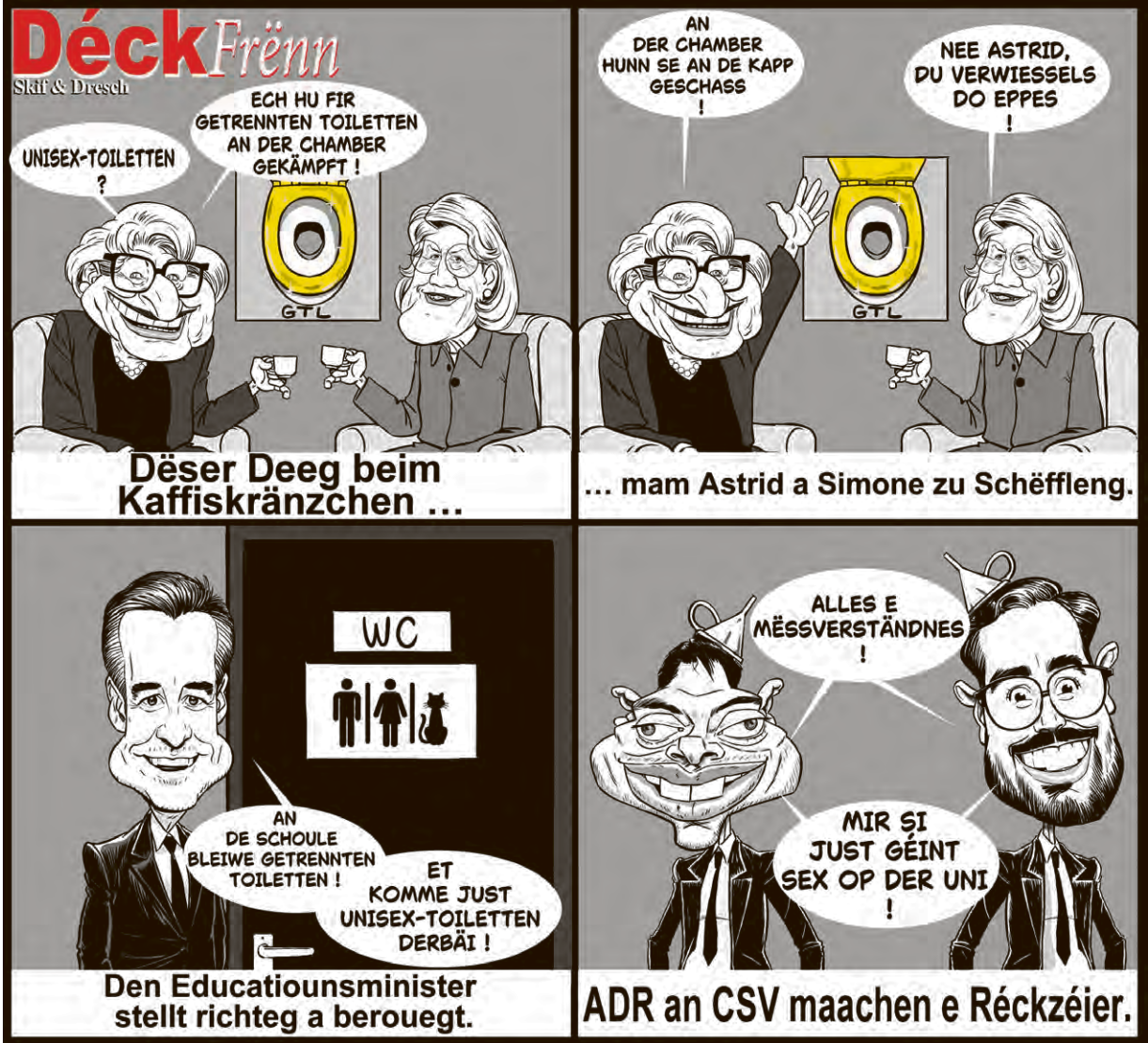
Tirer la sonnette d’alarme devait être une décision difficile pour Weiler. Elle allait inévitablement le placer dans une situation intenable. Au fur et à mesure que progressait l’enquête, son conflit de loyautés s’exacerbait. D’autant plus qu’il devait assurer la communication externe au nom du Grand-Duc.

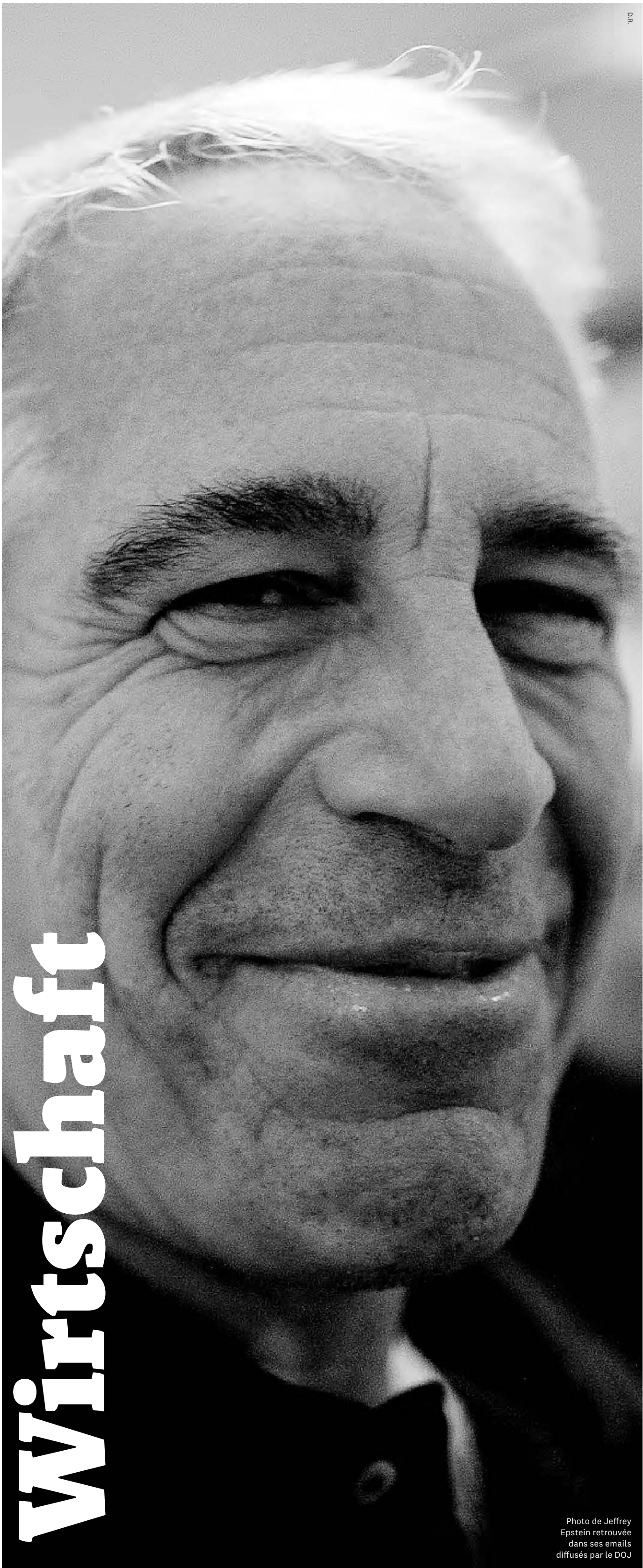
Lucien Weiler se serait retrouvé coincé entre « deux patrons », le palais d’un côté, le gouvernement de l’autre, estime aujourd’hui Jeannot Waringo. À l’inverse de ses prédécesseurs au maréchalat, Lucien Weiler n’exerçait pas ses fonctions sous le statut de fonctionnaire d’État, mais dans le cadre d’un « contrat de prestation de services ». Une position très délicate, dont Waringo dit ne pas avoir initialement mesuré toutes les implications pour Weiler, et qui aurait fini par provoquer des moments de tensions entre les deux. En rétrospective, l’ancien « représentant spécial du Premier ministre » estime que Lucien Weiler a bien réussi son « acte d’équilibrisme ». Cette semaine, sur Facebook, Xavier Bettel a fait allusion au rôle, discret mais central, joué par le maréchal, « sans lequel je n’aurais pas pu faire toutes les réformes au Palais ». En juin 2020, Lucien Weiler a finalement quitté son poste à la Cour.

Lucien Weiler avait fait son éducation politique chez Édouard (Ed.) Juncker, baron nordiste du CSV et oncle de Jean-Claude. Lors de sa première allocution en tant que président de la Chambre, le 3 août 2004, jour de son 53^e anniversaire, Lucien Weiler a rendu un hommage appuyé à son mentor : « Dee Mann, deem ech an der Politik villes, wann net alles ze verdanken hunn ». Mais c’est dans le sillage du neveu, Jean-Claude Juncker, que Lucien Weiler a construit sa carrière. Comme tant d’autres (Jacobs, Wolter, Reding, Biltgen), il fait partie de la « génération Breedewee », d’après la désormais célèbre photo prise en 1984,

sur laquelle on voit la jeune garde du CSJ gravir la Rue Large, soudée autour de JCJ. Cette même année, Lucien Weiler, âgé de 32 ans, entrait au Parlement qui comptait alors 64 députés, dont 18 âgés de moins de quarante ans. (Son fils, Charel Weiler, y entrera en 2023, à l’âge de 37 ans.)

Ses scores électoraux restant relativement modestes (en 2004 et en 2009, il a atterri à la quatrième place sur la liste Nord du CSV), Weiler n’est jamais rentré au gouvernement. En 1996, il devient chef de fraction, un rôle décrit comme « directeur de cirque » par François Colling, l’un de ses prédécesseurs, et comme « manager de divas » par Laurent Zeimet, l’un de ses successeurs. Huit ans plus tard, Lucien Weiler prend la présidence de la Chambre, un poste qui correspond à son naturel affable et patient. Il tentera pourtant de réformer l’institution, et s’attaquera à une vache sacrée : Les doubles mandats. (Pour lui-même, Lucien Weiler avait pris, dès 1993, la décision de ne plus cumuler le poste d’échevin à Dierkirch et de député au Krautmaart : « Ich habe endlich die Handbremse gezogen », disait-il alors à la *Revue*.) « Le moment semble venu d’établir le principe de la séparation claire entre mandats locaux et nationaux », écrit-il en 2007 dans *Hommage à Jacques Santer* (Éditions Saint Paul). Les « députés à plein temps » seraient une « exigence objective » et une « question de crédibilité ». Lucien Weiler gardait espoir : La Chambre de 2027 serait certainement différente de celle de 2007. Pas tant que ça... ●





D.R.

Wirtschaft

Photo de Jeffrey Epstein retrouvée dans ses emails diffusés par le DOJ

« Shit is hitting the fan »

IIII Pierre Sorlut

Dix ans du centre financier luxembourgeois à travers la relation épistolaire entre Jeffrey Epstein et Ariane de Rothschild

Vendredi dernier, en publiant de nouveaux éléments du dossier Epstein, du nom du pédocriminel et financier mort en prison en 2019, le Department of Justice (DOJ) américain a livré un récit du centre financier luxembourgeois de l'intérieur. Une histoire qui se lit au fil des échanges de Jeffrey Epstein avec ses contreparties du monde des affaires et de la politique (voir encadré). Les trois millions de pages publiées en fin de semaine dernière par la justice américaine sur la *Epstein Library* comptent 941 occurrences de Luxembourg et 300 de « Lux ». Cela tient notamment aux 10 738 emails échangés entre le financier américain et la patronne de la banque Edmond de Rothschild, la baronne Ariane. Les deux se sont rencontrés lors d'un petit-déjeuner à Paris le 23 septembre 2013 par l'entremise d'Olivier Colom, un ancien collaborateur de Nicolas Sarkozy qui est devenu secrétaire général du groupe bancaire basé entre Genève, Luxembourg et la capitale française. Ariane de Rothschild, née Langner en 1965, commençait alors à prendre la succession de son mari Benjamin (fils d'Edmond et de Nadine) à la tête du prestigieux établissement bancaire et des propriétés viticoles à travers le monde.

Le centre financier luxembourgeois apparaît crescendo dans l'échange épistolaire. Le 26 février 2014, Ariane de Rothschild dit devoir se rendre le lendemain à Luxembourg pour un conseil d'administration et un lunch avec Luc Frieden. La banquière demande à Epstein s'il a « une opinion » sur l'ancien ministre des Finances. Manifestement pas. Elle raconte en juin avoir à nouveau parlé à celui qui s'apprête à quitter la Chambre des députés : « He repeated he wanted to be at the board but negotiating with Deutsche Bank ». Luc Frieden rejoindra en septembre la banque allemande dont le Qatar rachetait une partie significative du capital. Alors qu'il officiait rue de la Congrégation, Luc Frieden avait entretenu sa relation avec la famille Al Thani qui règne sur le petit Émirat du Golfe et sur deux banques luxembourgeoises que sont la KBL et la BIL. En août 2013, le ministre avait rallié Nice en jet privé pour s'entretenir avec le Premier ministre qatari et actionnaire de banques. Luc Frieden avait toutefois assuré ne ne pas avoir parlé de son « avenir personnel » (*d'Land*, 25.08.2023) puisqu'il était alors candidat aux législatives anticipées.

Les scandales affectant le Luxembourg financier transparaissent progressivement dans les courriels d'Ariane. « Did you see the mess on internet with PWC in Luxembourg and the 28 000 documents published (of which us) on fiscal rulings ? », demande-t-elle à Epstein le 7 novembre 2014, au lendemain des Luxleaks. La relation entre Epstein et la baronne se renforce. « I'm really happy you're here », écrit Ariane dans un échange en mars 2015. Elle souhaiterait que « Kathy » vienne à Paris. La banquière se réfère à Kathy Ruemmler, ancienne conseillère juridique de Barack Obama à la Maison blanche et avocate chez Latham and Watkins. Pour son riche mandant Jeffrey Epstein, elle intervient auprès du DOJ afin de régler le contentieux que l'Oncle Sam a avec Edmond de Rothschild. La banque (comme d'autres en Suisse) est accusée d'avoir démarché des clients américains pour leur faire éviter l'impôt. En décembre 2015, Kathy Ruemmler négociera à la baisse (45 millions de dollars au lieu de 80) l'amende à payer par Edmond de Rothschild.

[...]

[Suite de la page 13]

Depuis 2010, Epstein a noué un lien professionnel avec le Sheikh Al Thani par l’intermédiaire du neveu de celui-ci, Jabor. Il lui demande en 2015 si son oncle « would like to joint venture » sa KBL avec Edmond de Rothschild. Le financier américain sonde un jour Ariane, voir si elle veut vendre ou non. Le lendemain, il envisage qu’Edmond de Rothschild rachète l’entité reprise par les Qataris en 2011 à KBC pour 1,05 milliard d’euros. En juillet, Jeffrey Epstein parle prix avec la CFO d’Edmond de Rothschild. Hamad Al-Thani demanderait 1,5 milliard (la devise n’est pas indiquée dans la conversation) pour KBL. La discussion fusion-acquisition tourne court. Un autre scandale se profile.

En septembre 2015, Ariane s’inquiète auprès d’Epstein : « Do u have any means to have info on what s going on with IPIC’s CEO in Abu Dhabi ? + the pbs with Far East ». Le 1^{er} octobre, Epstein envoie un article du *Malaysia Chronicle* sur Khadem Al Qubaisi. Ledit dirigeant du fonds émirati IPIC et client d’Edmond de Rothschild est impliqué dans le détournement 1MDB. C’est le nom du fonds souverain malaisien à qui 4,5 milliards de dollars ont été volés entre 2009 et 2014. « Yes, That’s why I’m so worried », répond Ariane de Rothschild. La filiale luxembourgeoise a accueilli entre 2012 et 2013, 473 millions de dollars issus de l’escroquerie. Edmond de Rothschild n’enverra sa déclaration de soupçon (préparée un mois plus tôt) à la Cellule de renseignement financier que le 6 octobre.

Le 16 mars 2016, Epstein suggère à Ariane de Rothschild de donner « autorité » à Kathy Ruemmler au Luxembourg pour mener « une stratégie bien pensée pour le tout, avec la justice, le régulateur et le personnel ». Il lui conseille de préparer sa succession et de se reposer : « Come visit my island (...). I worry thant you are pushing yourself too hard. » Epstein fait référence à Little Saint James, petite île des Caraïbes qu’il a achetée et où il invitait aussi ses proies féminines.

Le 1^{er} avril 2016, Epstein écrit à Ariane de Rothschild : « Let’s schedule a meeting » dans un email avec en lien une news Yahoo sur l’ouverture d’une enquête pour blanchiment dans le cadre du scandale 1MDB. Le parquet luxembourgeois a annoncé l’ouverture de l’instruction le 31 mars. Le 4 avril 2016, Epstein estime dans un email à Kathy Ruemmler que les Panama Papers publiés la veille « sont vraiment bien faits ». Les révélations sur l’industrie de l’offshore par l’intermédiaire du cabinet panaméen Mossack Fonseca fait passer Edmond de Rothschild au second plan. Au niveau international tout le moins, remarque Epstein. Il prévient : « Lux authorities will be very unhappy as well as internal people. » Le 6 avril, Ariane de Rothschild admet que la banque qu’elle préside au Luxembourg n’a pas satisfait à ses obligations de lutte contre le blanchiment. Elle évoque aussi « le Comité d’audit qui n’a

jamais regardé ni mis en cause la provenance de l’argent ». Elle conclut : « I’m conscious I’ll get the heat for this », d’autant que « B » (Benjamin, son mari) a demandé « not to unsettle Marc (Ambroisien) », le directeur général parti en septembre 2015 sous un flot de louanges de la part d’Ariane. Epstein demande comment cela a pu arriver, visant la gouvernance de la banque, mais aussi le régulateur. « La CSSF reçoit tous les ans de toutes les banques la liste des PEPs. KAQ en était évidemment un », répond Ariane le lendemain.

Les semaines suivantes se révèlent chaotiques, avec des bas : « Strong earthquakes here », écrit Ariane, faisant notamment référence à la remédiation face au régulateur, mais aussi à l’enquête. « Earthquakes better than Luxembourg », plaisante Epstein. Le 9 mai, Ariane de Rothschild dit chercher un nouveau directeur général pour l’entité luxembourgeoise. Elle digresse : « J’ai reçu une lettre d’Eric de R (Rothschild) qui désigne sa fille pour co-diriger Lafite. Incroyable. Elle n’a jamais dirigé d’entreprise », dit-elle au sujet de Saskia (née en 1987), qui va prendre la tête de l’un des plus grands domaines viticoles du monde, propriété de l’autre branche Rothschild avec qui Ariane et Benjamin sont en litige (notamment sur l’utilisation du nom). Parallèlement, le Brexit détourne l’attention. « Lots of uk funds will have to relocate to Luxembourg », remarque le financier américain. « That’s why I was interested last year to do something with KBL, to have a large platform », embraye Ariane. Epstein réplique qu’il vient de parler à « Hamad » (Al Thani) et que ce dernier est à Paris. La situation se tasse. « Brexit will give me the excuse to downsize and clean deeper, get rid of those people who have kept bad values », tape Ariane de Rothschild le 27 juin 2016. Dans l’email précédent Epstein parle de « Hamad » : il veut vendre KBL « mais demande trop ».

La justice rattrape la banque par le col. Le 29 juin 2016, Epstein reçoit un courriel d’Ariane de Rothschild : « Shit is hitting the fan. Police throughout the bank ». 90 enquêteurs perquisitionnent. « People locked and not allowed to get out. Cynthia (Tobiano) & Emmanuel (Fiévet) at the same time presenting the remediation plan to CSSF ». Ariane abandonne la présidence de la filiale luxembourgeoise durant l’été. Edmond de Rothschild paiera une amende un an plus tard : « My fine with CSSF is settled for good tomorrow — 9 millions — with a good statement issued by them saying they’re satisfied with the necessary measures put in place », écrit-elle.

Ariane revient à des préoccupations plus usuelles : « Battling with communist unions in Luxembourg. Can you believe that they have unions in the banking industry where salaries are taxed at less than 15% ? », s’insurge-t-elle auprès d’Epstein. En avril 2017, elle lui demande si l’information selon laquelle les Qataris vendent la BIL est « sérieuse » ? Epstein, toujours en contact avec les Al-Thani, répond par l’affirmative. « Ok thanks I’ll have a look at their numbers », répond la baronne,

reprenant du poil de la bête. La relation épistolaire se prolonge jusqu’au 31 mars 2019. Jeffrey Epstein se suicidera le 10 août 2019 dans sa geôle new-yorkaise. Edmond de Rothschild sera la première banque condamnée pour blanchiment en 2025 : 25 millions d’euros. C’est aussi la somme qu’a versé la banque à Epstein en 2015.

Mercredi, *Le Monde* cite le groupe bancaire : « Ariane de Rothschild n’avait aucune connaissance du comportement personnel de Monsieur Esptein et condamne les crimes dont il s’est rendu coupable. » La relation aurait été professionnelle puis amicale. Aucun des éléments publiés par le DOJ et consultés par le *Land* ne laissent croire à une quelconque implication d’Ariane de Rothschild dans les activités pédo-criminelles d’Epstein. ●

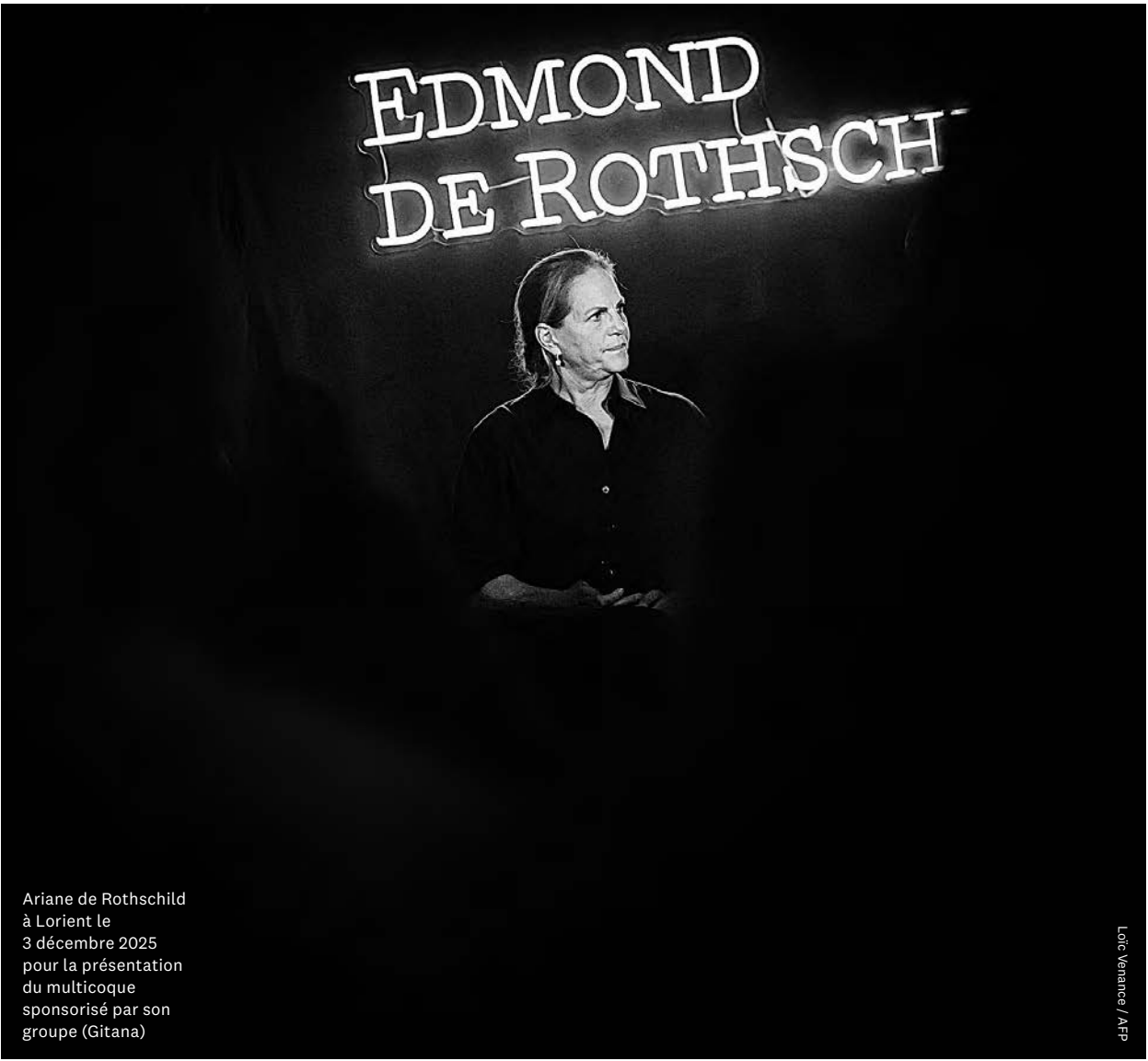
Diplomatie économique

Le banquier new-yorkais (né en 1953 et condamné en 2008 pour prostitution de mineure) écrit en octobre 2010 à son ami le prince Andrew. Le duc d’York et frère du futur roi Charles III vient de dîner avec David Rowland, riche promoteur britannique, qui a ouvert une banque quelques mois plus tôt à Luxembourg, sur le boulevard JFK : Havilland. « He is actively seeking high net worth individuals for his Private Bank », confie « The Duke ». « His bank just might be the place », envisage Jeffrey Epstein. Parmi les documents publiés par le DOJ, un projet (daté de 2011) de constitution de fonds luxembourgeois « before Maître (NAME) » entre BHV Opportunities Fund Partners sàrl et Banque Havilland. Le projet ne donnera rien. En ce même mois d’octobre 2010, Epstein confie encore au prince Andrew qu’il aimerait bien être introduit auprès du Sheikh qatari Hamad bin Jassim Al-Thani.

Le riche dirigeant du Qatar figure sur une liste qu’Epstein a reçue. Il est l’un des participants à un sommet sur le Moyen-Orient organisé en novembre 2010 aux Émirats avec une trentaine d’huiles diplomatiques dont le national Jean Asselborn, Bernard Kouchner (France), Tony Blair (Royaume-Uni), mais aussi le Norvégien, Terje Rod-Larsen, président du International Peace Institute (IPI), think tank organisateur de l’événement. Ce dernier, diplomate de haut-rang qui a notamment officié en tant que négociateur lors des accords d’Oslo, apparaît régulièrement dans la correspondance de Jeffrey Epstein.

« Terje » deviendra sa porte d’entrée dans la sphère diplomatique. La présence dans les Epstein Files de ces listes de participants à ces sommets organisés par l’IPI à la veille de réunions des Nations unies matérialise l’intérêt du financier à s’immiscer dans les réseaux de la haute politique. L’une de ces réunions a même été organisée en 2013 à Senningen alors que le Luxembourg siégeait en tant que membre non permanent du conseil de sécurité. Jean Asselborn apparaît régulièrement sur ces listes. L’ancien ministre des Affaires étrangères confirme avoir participé à ces sommets, mais répète ne jamais avoir rencontré Epstein. « À l’une de ces réunions, j’ai vu Bill Gates, assis derrière moi. C’était l’homme le plus riche du monde à l’époque », raconte Asselborn au *Land*. « J’ai demandé à Terje ce qu’il faisait là et il m’a répondu « oh il faut des gens importants. » ». Sur ces listes figurent encore Miroslav Lajcak, ministre des Affaires étrangères slovaque qui démissionnera en 2025 à cause de ses liens avec Epstein, ou encore Ehud Barak, ancien Premier ministre d’Israël qui a été introduit à Jeffrey Epstein par Terje Rod-Larsen.

Ehud Barak a rencontré Ariane de Rothschild en 2013 à Paris alors qu’il était encore ministre de la Défense. Il apparaît ensuite dans les discussions avec Epstein au sujet d’investissements en cybersécurité. En juillet 2017, la conseillère en investissement, Nicole Junkermann, propose un siège européen pour l’expansion de la firme israélienne de surveillance, Reporty Homeland Security (devenue Carbyne), dans laquelle Barak a investi (via sa société Sum) : « Cyprus is raising eyebrows so I would propose Luxembourg ». Ehud Barak concède : « The Israeli trick of using Cyprus to avoid taxes is silly, antiquated, and dangerous ». Il validera ensuite le choix d’une « real jurisdiction ». PSO



Ariane de Rothschild à Lorient le 3 décembre 2025 pour la présentation du multicoque sponsorisé par son groupe (Gitana)

Une facture salée

IIII Georges Canto

Les dépenses de santé liées au vieillissement coûtent cher aux actifs

Une note de 24 pages publiée par la Commission européenne fin janvier sous le titre « The Impact of Ageing on the Fiscal Sustainability of EU Health Care Systems » attire à nouveau l'attention sur les pressions exercées sur les finances publiques des pays de l'UE par le vieillissement de leurs populations, avec des projections préoccupantes pour les dépenses de santé.

La population de l'UE (environ 453 millions d'habitants) augmente toujours et devrait atteindre un pic d'ici à 2030, avant de commencer à régresser. Mais cette évolution globale dissimule le fait que, dès aujourd'hui, vingt pays sur 27 ont un solde naturel négatif, tous les grands États membres faisant partie de ce groupe depuis que la France, jusqu'ici épargnée par le phénomène, l'a rejoint en 2025. Dans les prochaines décennies, l'âge médian devrait augmenter de cinq ans dans l'ensemble de l'UE (passant de 44,4 ans en 2022 à 49,4 ans en 2070). La part des personnes âgées de plus de 65 ans dans la population totale, qui est le principal indicateur du vieillissement, devrait passer de 21 pour cent en 2022 à trente pour cent en 2070. Celle des personnes âgées de 80 ans et plus devrait plus que doubler, passant de six pour cent en 2022 à treize pour cent en 2070.

L'augmentation de la population âgée est due à la combinaison des importantes « cohortes » nées dans les années 1950 et 1960 et de l'allongement continu de l'espérance de vie à la naissance. En moyenne dans l'UE, elle a gagné près de dix ans depuis le milieu des années 1970 pour atteindre environ 81,5 ans aujourd'hui (78,9 ans pour les hommes, 84,2 ans pour les femmes). À l'autre extrémité de la pyramide des âges, en lien direct avec la baisse de la fécondité, entamée de longue date (dès la seconde moitié des années 1970, la quasitotalité de l'Europe occidentale est passée sous le seuil de renouvellement des générations, qui est de 2,1 enfants par femme), la part de la population la plus jeune (les moins de 19 ans) diminuera dans l'UE, passant de vingt pour cent en 2022 à 18 pour cent en 2070, et, surtout la proportion de personnes en âge de travailler (les 20-64 ans) chutera de sept points, tombant de 59 pour cent en 2022 à 52 pour cent en 2070. Le nombre de personnes actives devrait diminuer de douze pour cent, soit 25 millions de personnes en moins sur la période.

De ce fait, le rapport entre le nombre de personnes âgées et celles en âge de travailler se détériorera fortement, passant de 28 actifs pour dix « seniors » de plus de 65 ans aujourd'hui à 17 pour 10 en 2070. Les conséquences de la dégradation du ratio actifs/pensionnés sont principalement abordées sous l'angle du financement des retraites, et largement documentées. En revanche, le poids des dépenses publiques de santé est moins souvent évoqué, alors qu'une part plus faible de la population contribuera à leur financement, tandis qu'une part croissante, composée de personnes âgées, aura besoin de biens et de services de santé supplémentaires.

Attirer et fidéliser les professionnels de santé pourrait exiger des incitations financières supplémentaires

Le vieillissement occasionne une hausse importante des dépenses publiques, en valeur et en proportion du PIB. Selon le « rapport sur le vieillissement » publié par la Commission européenne en 2024, les dépenses budgétaires liées à l'âge représentaient 24,4 pour cent du PIB de l'UE en 2022, dont 11,4 pour cent pour les retraites, 6,9 pour cent pour la santé, 4,4 pour cent pour l'éducation et 1,7 pour cent pour les soins de longue durée. Dans le scénario de référence, elles passeraient d'ici 2070 à 25,6 pour cent du PIB. La santé à elle seule pèserait pour 7,3 pour cent, hors soins de longue durée. Un tiers de la croissance des dépenses de santé se produirait dans les dix prochaines années.

Ce poids pourrait être plus important (jusqu'à 8,1 pour cent du PIB) dans des scénarios moins favorables. Au Luxembourg, les dépenses de santé, aujourd'hui très inférieures à la moyenne (4,1 pour cent du PIB) le resteront en 2070 (5,1 pour cent), mais cela représente une hausse d'un point, surtout acquise au-delà de 2035, contre 0,4 point au niveau européen.

Plusieurs études montrent que si l'espérance de vie globale augmente, le nombre moyen d'années vécues en bonne santé reste stable depuis plusieurs années, à environ 64 ans pour les femmes et 63 ans pour les hommes dans l'UE, soit 15 à 20 ans de moins. Les besoins de soins augmentent nettement dès l'âge de cinquante ans et s'étalent sur une durée de plus en plus longue. Il

a été démontré que, pour de nombreuses affections chroniques dont souffrent les personnes âgées, l'augmentation des consultations et des traitements médicaux commence de dix à quinze ans avant le décès, et connaît une forte hausse au cours de la dernière année de vie.

Le traitement de certaines pathologies plus fréquentes chez les seniors coûte cher. Dans l'UE, les sommes consacrées au cancer ont doublé depuis 1995, pour atteindre 120 milliards d'euros en 2023 et les dépenses par habitant devraient augmenter de près de soixante pour cent d'ici à 2050. D'autres dépenses que celles liées aux soins proprement dits sont à prévoir. Le maintien de services de santé accessibles et de bonne qualité, même avec une demande croissante, exigera un renforcement des effectifs. Or, avec le déclin de la population en âge de travailler, les pénuries actuelles de personnels de santé risquent de s'aggraver et de devenir plus difficiles à résoudre. Attirer et fidéliser ces professionnels pourrait exiger des incitations financières supplémentaires. Par ailleurs, des investissements se révéleraient nécessaires dans certaines infrastructures de santé afin de répondre aux besoins d'une population vieillissante (développement des services de gériatrie, capacités accrues pour les traitements cardiaques et oncologiques, structures de réadaptation et de soins palliatifs, etc.)

La note de la Commission reconnaît que des facteurs potentiellement importants n'ont pas été pris en compte dans les projections et scénarios présentés, alors qu'ils peuvent avoir une incidence sur les dépenses. C'est le cas du changement climatique, qui occasionnera une augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes au cours des prochaines décennies. Si les décès et les blessures qui en découlent, tout comme les maladies liées à la chaleur, à la sécheresse et à la pollution atmosphérique, sans parler des troubles psychologiques, touchent l'ensemble de la population, les personnes âgées sont particulièrement vulnérables en raison de facteurs physiologiques et socio-économiques. En effet, elles sont « généralement moins résilientes

physiquement, financièrement et/ou émotionnellement face aux effets du changement climatique que le reste de la population ».

Les pouvoirs publics comptent beaucoup sur l'IA, qui peut de diverses manières rendre les prestations de soins de santé plus efficaces. Par exemple, son déploiement peut optimiser l'utilisation des ressources telles que les lits d'hôpitaux, le personnel et les équipements. Elle peut également être utilisée pour alléger la charge administrative des professionnels de santé grâce à la création de notes cliniques, la gestion des dossiers médicaux électroniques, la planification des rendez-vous des patients et la facturation. En matière de diagnostic, l'IA peut être utilisée pour la détection précoce des maladies, permettant ainsi des traitements moins invasifs et complexes et de meilleurs résultats pour les patients. De plus, l'IA peut prévoir les épidémies et contribuer à réduire leur impact économique. Toutefois, l'exploitation de son potentiel en matière de santé représente un coût, qui, comme pour l'impact du changement climatique, reste actuellement très mal appréhendé.

La Commission européenne a mis en place plusieurs initiatives pour aider les États membres à réformer leurs systèmes de santé. Dans le cadre du semestre européen, le Luxembourg s'est vu recommander de « soutenir la transformation du système de santé » en proie à des difficultés principalement liées à des pénuries de professionnels de santé, elles-mêmes dues à la forte dépendance à l'égard de professionnels de santé formés à l'étranger, à la répartition inégale du personnel et à la proportion importante de médecins qui devraient partir à la retraite d'ici à 2034 ». Le Conseil estime que pour faire face à une situation compliquée par le vieillissement de la population, il est nécessaire de « lutter contre la fragmentation des services de santé par davantage de prévention et au moyen de modèles de soins communautaires, fournis en équipe plutôt que dans le cadre d'une pratique individuelle ». Il préconise par ailleurs « de mieux utiliser informations et données dans la gouvernance et la planification et d'accélérer la numérisation ». ●



Dans un centre de loisirs pour personnes âgées à Luxembourg



In ihrer stillen Wucht wirken die Artefakte wie eine eben noch lebendige Gesellschaft



Zwischen Glauben und Vergessen

IIII Frédéric Braun

Am 16. November 1926, um vier Uhr nachmittags, fand in der Kapelle der Franziskanerinnen in Belair eine Abschiedsfeier für sechs Schwestern statt. „Dem dringenden Aufruf des Missionspastes Pius XI. folgend“, hatte die Kongregation der Franziskanerinnen von der Barmherzigkeit ihre Beteiligung am „Missionswerk“ angeboten und die Schwestern Maria Ambrosia, Euphrasia, Alphonse-Maria, Stanislas, Salesia und Marie-Paul nach China entsandt. In der Provinz Hunan im Zentrum des Landes sollten sie von den Tiroler Franziskanern ein Waisenhaus übernehmen. Weitere Schwestern folgten, bis 1948 die letzte Missionarin in Shanghai eintraf. Nach der Machtübernahme durch die Kommunisten im Oktober 1949 wurden die Schwestern, darunter chinesische, des Landes verwiesen. Ihr Werk führten sie fortan in Taiwan weiter. Bis heute erinnert ein Missionsmuseum mit Artefakten aus China, Taiwan und Japan an diese Zeit.

Ein nicht unbeträchtlicher Teil der Sammlung geht auf den Industriellen Eugène Ruppert zurück, der 1894 im Reich der Mitte die Hanyang-Eisen- und Stahlwerke in Wuhan errichten ließ. Zahlreiche weitere Luxemburger Ingenieure waren an diesem Großprojekt beteiligt, das als industrielles Zentrum Chinas große Bedeutung erlangte. Politische Umbrüche, insbesondere die Revolution von 1911, setzten diesen Aktivitäten ein Ende. Ruppert, der inzwischen eine tiefe Wertschätzung für die chinesische Kultur entwickelt hatte, floh gemeinsam mit dem Bildhauer Jean Mich überstürzt an Bord eines österreichischen Kreuzers in die Freiheit.

In seiner Villa am Glacis (heute Sitz der tschechischen Botschaft) schwelgte er fortan in Erinnerungen, umgeben von zahlreichen Kuriositäten, die er aus China nach Luxemburg hatte bringen lassen. Bevor er 1950 starb, vermachte er seine Sammlung dem Franziskanerkloster in Belair und ergänzte dessen eigene Sammlungen. Die letzte Schwester aus der Chinamission starb vor mehreren Jahren im Alter von über hundert Jahren. Heute zählt das Haus nur noch neun Schwestern; Nachwuchs bleibt aus, und Chinesisch spricht nur noch eine Schwester, die früher in Taiwan wirkte, aber seit einiger Zeit „pensioniert“ ist und daher nicht mehr durch die Sammlung führen kann.

Entsprechend verlegen wird das Licht für uns eingeschaltet. In ihrer Farbenpracht wirken die Artefakte in ihrer stillen Wucht auf unseren staunenden Blick wie eine eben noch lebendige Gesellschaft, die uns verschmitzt aus den Augenwinkeln beobachtet. Der Ausstellungsraum ist groß, hell und klar strukturiert. Die gleichmäßige Deckenbeleuchtung und der freie Boden lenken den Blick gezielt auf die Exponate. Alles ist symmetrisch angeordnet, was dem Raum eine feierliche, sakrale Ordnung verleiht.

An den Seiten stehen dunkle Holzvitri- nen mit Glasfronten. In ihnen befinden sich zahlreiche kleinere Kunstwerke wie Porzellanfiguren, Skulpturen, Gefäße und dekorative Objekte. Auf Sockeln sind größere, reich verzierte Metall- und Bronzegefäße platziert, die an rituelle oder zeremonielle Zwecke erinnern. In der Mitte dominiert ein aufwändig geschnittener Schrein. Er

Luxemburg habe keine Kolonien, „aber geistig ist es in allen Weltteilen dabei“

ist reich ornamentiert und bildet das visuelle Zentrum des Raumes. In seiner Mitte sitzt eine Figur mit symbolischer Bedeutung, umgeben von weiteren Objekten, Stoffen und Schriftrollen. Mehrere lebensgroße Figuren in traditioneller Kleidung stehen verteilt im Raum. Ihre Gewänder, Kopfbedeckungen und ruhigen Haltungen lassen sie wie historische Beamte oder Hofpersonen erscheinen.

Hier und da liegen Beschriftungen in den Vitrinen. In ihrer Allgemeinheit vermitteln sie jedoch kaum nähere Informationen zu den gezeigten Exponaten. Raymond Harsch, gerichtlicher Sachverständiger für russische und

chinesische Kunst, insbesondere für chinesisches Porzellan, kennt das Museum seit über 40 Jahren persönlich. Den Franziskaner-Schwestern hat er unter anderem dabei geholfen, ihre Sammlung neu zu ordnen. „Alles, was Bronze, Statuen und Gottheiten betrifft, stammt von den Schwestern und Patern. Herr Ruppert hat vor allem Porzellan und einige größere japanische Bronzen beige-steuert“, erklärt Harsch. Der Schrein, das zentrale Ausstellungsstück, sei dagegen typische Exportware, um 1900 hergestellt für amerikanische und europäische Abnehmer. „Er macht natürlich Eindruck, auch wenn sich über den kunsthistorischen Wert streiten lässt“, so der Experte weiter.

Harsch hebt vor allem die alten Bronzen und die taoistischen sowie buddhistischen Kultfiguren in der Sammlung hervor. Für den gerichtlichen Sachverständigen hat die Ausstellung aber auch einen ethnologischen Wert, etwa durch ausgestellte Kleidung und Schuhe. Traditionen, wie gebundene Füße, wurden theoretisch seit der chinesischen Revolution abgeschafft, was einige Objekte zu Relikten eines progressiven Modernisierungsprozesses mache. Beim Porzellan stamme der Großteil aus der zweiten Hälfte des 19. Jahrhunderts.

Bezüglich der Akquise dieser Objekte liegen die Ursprünge im Dunkeln. Historisch müsse man das Missionsmuseum klar in einen kolonialen Kontext einordnen, meint Harsch. Auch wenn Kolonisieren nicht das Kernziel der Franziskanerinnen gewesen sei: „Di waren do, fir Mënschen ze hëllef, an accessoirement ze bekëieren.“



In Belair schwindet die Erinnerung an die kaum erforschte Chinamission der Franziskanerinnen. Die Artefakte im hauseigenen Missionsmuseum werfen Fragen nach ihrer Zukunft auf

Aber was lässt sich darüber abschließend sagen? Welchen Aussagewert haben Missionsberichte aus dieser Zeit? Wie viel Gewicht haben Zeitgeist und adressatenorientierte Sprache? Die luxemburgische Gesellschaft stand der Missionierung jedenfalls größtenteils positiv gegenüber: „Luxemburg hat keine Kolonien, wenigstens keine territorialen, aber geistig ist es in allen Weltteilen dabei“, schrieb man in jenen Jahren. „In Australien, Amerika usw., bei Weißen und Schwarzen, bei Gelben und Braunen, bei jungen Völkern und aussterbenden Stämmen – überall stehen Luxemburger Söhne und Töchter auf vorgeschobenen Posten, und pflanzen mit dem Christentum etwas vom Geist Luxemburger Treue ein.“ In einem Aufsatz für *Hémecht* 2014 hob Historiker und Kolonialforscher Régis Moes hervor, dass die Geschichte der Missionen und Missionare Luxembourgs ein großes Forschungspotenzial biete. Obwohl dieses Forschungsfeld an einer „historiographie éclatée, peu problématisée et peu conceptualisée“ leide, gebe es vielerlei zugängliche Quellen im In- und Ausland.¹

Luxemburg tut sich nach wie vor schwer mit seinem kolonialen Erbe – von der Frage der Restitutionen einmal abgesehen. Im Kontext der Wirren, die China durchlief, lässt sich die Sammelfreude der Franziskanerinnen zwar rückblickend als Gnade bezeichnen, für manche Objekte mag sich jedoch die Frage stellen. Ruppert jedenfalls wollte das gesammelte Material ursprünglich dem Museum am Fëschmaart übergeben. Recherchen von Raymond Harsch vor Ort förderten jedoch nichts Vergleichbares zu

Tage, was den Schluss nahelegt, dass das Staatsmuseum damals kein Interesse zeigte. Seine eigenen Versuche, die staatlichen Stellen für die Sammlung zu interessieren, seien an Argumenten wie zu wenig „Luxemburg-Bezug“ gescheitert, an nicht genug Ausstellungsraum und dem Risiko, dass die Sammlung über Jahre in den Depots verschwinden würde. Insgesamt sieht Harsch aktuell keine praktikable Lösung, die Sammlung besser zu nutzen oder zu präsentieren, was besonders angesichts der jüngsten Diebstahlswele chinesischer Artefakte in Frankreich besorgniserregend ist.

Ein daran angrenzendes Forschungsfeld böte der Umstand, dass viele Frauen nicht nur aus tiefem Glauben und missionarischem Eifer, sondern auch aus dem Wunsch nach einem sinnstiftenden Leben in den Orden eingetreten waren. Die Mission eröffnete ihnen zugleich Handlungsspielräume, Bildung und Verantwortung, die ihnen sonst oft verschlossen geblieben wären. Auch wenn es, wurde der Traum oder, je nachdem, die klösterliche Anweisung tatsächlich Realität, zuweilen allzu schnell ging: „Jeder Abschied ist schwer. Eine Gemeinschaft reißt nur unter Schmerzen“, liest man bezüglich der ersten Delegation von 1926. „In diesem Augenblick, wo Männer zögern, sich nach diesem Lande der Wirren einzuschiffen, nehmen diese sechs Frauen aus der Hand ihres Bischofs das Kreuz und tragen es hinaus“, schreibt das *Wort*.

„Zwei bereitstehende Autos holten uns ab und brachten uns in Windeseile zum Bahnhof. Wie intensiv wir diese letzte kurze Zeit auf heimi-

schem Boden noch auskosteten!“ So berichten die sechs Schwestern in einem nach Hause gesandten Schreiben. Bevor sie Europa verließen, durchliefen sie noch einmal das volle katholische Programm. Über die Schweiz reisten sie nach Assisi und weiter nach Rom. Vermutlich wurden sie in Neapel oder Genua nach China eingeschifft. Dort angekommen, konnten sie wegen „ausgebrochener Unruhen“ den für sie vorgesehenen Posten in Hunan zunächst nicht antreten und blieben vorerst in Shanghai.

Nach dem Sturz der Qing-Dynastie 1911 befand sich China in einer Phase politischer Instabilität und sozialer Zersplitterung. Die Kuomintang (KMT), gegründet von Sun Yat-sen, versuchte, eine vereinte Nation zu schaffen, kämpfte jedoch gegen mächtige regionale Kriegsherren, die ihre eigenen Interessen verfolgten. Parallel dazu wuchs die Kommunistische Partei Chinas (KPCh), die vor allem in ländlichen Regionen zunehmend Unterstützung fand. Ein Wendepunkt war die Nordexpedition von 1926 bis 1927, mit der die KMT unter Chiang Kai-shek versuchte, das Land zu einen. Anfangs kooperierten KMT und KPCh, doch der Konflikt eskalierte, als Chiang brutal mit den Kommunisten brach.

„Damals herrschte in der Heimat bezüglich der Chinamission manche irrige Anschauung“, wie das *Wort* die Anstrengungen des Frauenordens aus Belair beschreibt, der in Rom um Rat fragte. Von dort kam jedoch lediglich die Weisung, „der Nachschub junger Kräfte sei nicht nur nicht zu unterlassen, sondern sollte im Gegenteil möglichst verstärkt und beschleunigt werden“. Was

auch geschah: Bereits 1927 verließen zwei weitere Schwestern Belair in Richtung Shanghai. Des Weiteren, so die Obrigkeit in Rom, sollten die Schwestern (für den Fall, dass einzelne Verbindungswege unterbrochen wären) an sicheren Orten abwarten und sich durch das Studium der Sprache und der Landessitten auf die Missionstätigkeit vorbereiten: „Im Übrigen sollten die evangelischen Arbeiter auf Gott vertrauen.“

Kurz nach der Ankunft der dritten Delegation 1929 starb, aus nicht näher genannten Gründen, Schwester Salesia aus Elvingen, eine der ersten sechs Schwestern, in Huangshigang, wie Mutter Gregoria in ihrer Schrift *Im chinesischen Hexenkessel. Missionsfahrt der Luxemburger Franziskanerinnen 1929/30* berichtet. Wo Schwester Salesia sowie ein halbes Dutzend weiterer Schwestern begraben liegen, darüber kann heute nur noch gemutmaßt werden. In den Wirren der kommunistischen Machtübernahme wurde vieles dem Erdboden gleichgemacht. Anderswo, etwa in Wuhan, haben viele christliche Kirchen überlebt. Solcherlei Frauenschicksale (nicht nur innerhalb der Kirche, aber besonders dort) sind leider weitgehend unsichtbar geblieben. Gegenüber Léon Nilles, der 1976 über die Belairer Franziskanerinnen für die *Revue* berichtete, meinte eine Schwester dennoch über China: „Ech gëng buerbes zrëck.“ ●

¹Régis Moes : « Le clergé catholique luxembourgeois et le monde, Historiographie des missionnaires du Grand-Duché de Luxembourg en Asie et en Afrique (19^e-20^e siècles) ». *Hémecht*, 2014

Rompre la spirale de la violence

IIII Josée Zeimes

Les voleurs d’amour de Nicolas Steil s’attaque au sujet de l’enfance maltraitée et des conséquences dont on arrive difficilement à se défaire

La pièce *Les voleurs d’amour* s’ouvre sur un cri strident et inhumain de la mère, immobile sur une chaise, aux aguets, dans une crise d’hystérie : Trop tard pour condamner le retard de l’arrivée de ses enfants adultes : la fille aînée est médecin, sa sœur cadette prépare un diplôme et le garçon suit un entraînement sévère pour une course. Ils sont attendus à la réunion familiale du dimanche, qui sert surtout à commenter et punir sévèrement toute « infraction » à la conduite, édictée par les parents.

Reproches humiliants, puis coups cinglants au fouet : tel est le sort qui leur est réservé, jadis

exécuté par la mère, déterminée et stricte (Collette Kieffer, en longue robe blanche, qui suggère l’innocence), aujourd’hui par le père (François Camus, vif et de spontané). Les costumes de Jeanny Kratochwil sont en général discrets, à l’exception de la splendide robe-manteau dorée, portée un moment par La Fille aînée (les personnages ne sont pas désignés par un nom mais par leur position), Sophie Mousel, installée dans le fauteuil en cuir vert du père, qui, l’espace d’un moment, semble se hisser au-dessus du reste de la famille, qui l’écoute de derrière une cloison délimitant l’espace scénique. Le vaste espace de jeu, qui

s’agrandit au cours de la pièce, est encadré par des barreaux, symbolisant l’enfermement des personnages : une création significative de Christoph Rasche.

La pièce baigne dans une lumière plutôt sombre, alternant entre diverses nuances du vert, un choix de Daniel Sestak. Parfois le spectateur s’attend presque à voir le fouet s’abattre sur le corps d’un des enfants, dont la peur du châtiement est imprégnée dans le corps. À tel point que la musique et les effets sonores de René Nuss créent parfois un moment de répit ou d’échappatoire à l’atmosphère suffocante.

Les enfants, à l’exception de la Fille (Clara Hertz énergique) qui ose parfois exprimer son désaccord, sont habitués à ce comportement inhumain des parents, au point qu’ils semblent l’interpréter comme une marque d’intérêt « bienveillant ». L’expression des visages, face à l’épreuve, est très bien mise en valeur, agrandie et pointée par la caméra, manipulée par Carlo Thiel. La mise en scène de Frank Hoffmann veut sensibiliser au problème des enfants maltraités en mettant en valeur différents aspects du problème, aidé en cela par une efficace direction des comédiens. Il stimule l’intérêt des spectateurs à suivre les diverses étapes et les incite à résoudre tel problème dont la solution n’est pas évidente à première vue.

D’un côté, les enfants semblent attachés à leurs parents et reviennent les voir lors de ce rituel

du dimanche, devenu une habitude malsaine. De l’autre, leurs ressentiments les poussent à souhaiter leur mort. La mère, à la suite de l’absorption d’un liquide, ne quitte plus le lit. Le père est tué par un membre de la famille dans les toilettes ; qui a fait le coup ? Assis l’un à côté de l’autre, les trois enfants portent un gant en caoutchouc : qui donc s’est attaqué au père ?

Le spectacle se concentre sur l’interrogatoire du Fils, la plus jeune et la plus vulnérable victime des parents, un rôle assumé avec discrétion par Etienne Halsdorf. Une policière (Hana Sofia Lopes qui joue aussi le rôle de psychiatre), est à ses côtés et lui propose une analyse. Elle le guide, le mène à la source de la situation et réussit à le libérer de sa dépendance. Briser le sujet tabou en parlant à une personne de confiance, c’est créer une distance, sortir le secret de la sphère intime. On se libère, l’indicible est sorti de la personne.

Les voleurs d’amour sensibilise au problème des enfants maltraités de façon réaliste. La pièce esquisse la possibilité d’une issue, dont témoigne, vers la fin, la rencontre du Fils devenu père avec l’Enfant (Mathieu Olinger dans le rôle) et les très belles paroles « mon Papa ». ●

Coproduction : Théâtre National du Luxembourg et Théâtre Ouvert Luxembourg à voir les 6, 7 et 13 février au TNL



La vidéo amplifie les expressions

Un sommet joyusement déjanté

IIII Karine Sitarz

Le Sommet du Suisse Christoph Marthaler, présenté au Grand Théâtre (coproducteur du spectacle créé en mai au Piccolo Teatro di Milano avant de passer au festival d’Avignon), sort des sentiers battus. Il mêle en un cocktail détonant humour et absurde, politique et social. La mise en scène inventive et stylisée est réglée comme une horloge suisse, le créateur mettant en place une mécanique incroyable pour un spectacle résolument décalé. Sur scène, trois comédiennes (Liliana Benini, Charlotte Clamens, Federica Fracassi) et trois comédiens (Raphael Clamer, Lukas Metzenbauer, Graham F. Valentine) offrent une belle performance à la croisée de plusieurs disciplines.

Au cœur de ce *Sommet*, la question du vivre ensemble et de faire société. À l’heure où le monde déraile, où les extrémismes gagnent du terrain et où les crises se multiplient, laissant les êtres de plus en plus seuls et isolés, ces réflexions sur le collectif sont d’une grande acuité. La pièce s’interroge sur le devenir de l’Europe, de la planète et de l’humanité car il en va de l’impossibilité à communiquer, à se comprendre, à s’écouter, à décider ensemble. Pour ce faire, Christoph Marthaler parodie une rencontre « au sommet », une de ces réunions entre leaders qui se retrouvent pour beaucoup parler sans rien dire et sans ne rien faire. En témoignent ici un méli-mélo de langues (anglais écossais, italien, français, allemand, dialecte suisse...) qui laissent les protagonistes étrangers les uns aux autres, des paroles privées de sens ou des discours sans queue ni tête.

Le texte insolite est un collage de mots d’horizons divers, décrits du metteur en scène, du dramaturge et des acteurs mais aussi d’autres textes de tous genres et issus de différentes époques, de termes politiques et des mots poétiques empruntés à Dylan Thomas, Pasolini ou Elisa Biagini. À ces mots pluriels répondent un patchwork de musiques (de la fameuse

chanson *Là-haut sur la montagne* à Mozart en passant par les Beatles) pour un spectacle qui tient aussi du théâtre musical, où l’accordéon est omniprésent. Dans *Le Sommet*, on crie, on chuchote, les silences font place au brouhaha, les onomatopées se font écho et les sons s’amplifient pour emplir peu à peu toute la salle de théâtre.

Dans un refuge, chalet suisse perché en haute montagne (Davos n’est pas loin), six personnages se retrouvent à huis clos : un hôte (à l’accordéon) et cinq invités, arrivés par un monte-charge (très drôle !) imaginent un nouvel espace de travail et de rencontre. Un entre-soi revendiqué. Mais bien vite ce petit monde se retrouve coupé du vrai monde, seules quelques alertes (sirène, hélicoptère, explosion...) ramènent le groupe à la réalité jusqu’à ce qu’une voix off annonce des routes coupées... pour les quinze ans à venir !

Dans le chalet, le quotidien devient de plus en plus étrange avec des objets (télévision, imprimante, vierge sculptée...) qui s’animent tout seuls, des situations de plus en plus cocasses, des événements invraisemblables qui se font jour. Burlesque et dérision sont de toutes les scènes qui s’enchaînent avec malice et à bon rythme, souvent chorégraphiées ou orchestrées : une désopilante séquence de traduction, une improbable soirée dansante, un hilarant ballet de bâtons de ski ou un rituel en jogging autour de la montagne.

La mise en scène de Christoph Marthaler est au cordeau. Rien n’est laissé au hasard : scénographie, direction d’acteurs, choix des musiques et des sons, des atmosphères et des jeux de lumières, des costumes hauts en couleur. Tout participe à une esthétique rétro et kitsch, éloge de la lenteur et de la dérision pour donner vie à d’intenses tableaux scéniques. Comédiennes et comédiens forment un remarquable ensemble, se transformant parfois en corps de ballet (tantôt



Avec un sommet au milieu de la scène

danseurs, tantôt marionnettes) ou en chœur où chacun, à tour de rôle, offre un solo.

L’inventive scénographie de Duri Bischoff donne vie à un lieu unique, un intérieur de chalet avec au centre un monumental rocher (la montagne bien sûr, le sommet, mais aussi pierre chaude pour le sauna ou pierre totem pour la danse rituelle). Dans le fond, un monte-charge (par lequel tout passe) est la seule porte d’accès à ce lieu insolite, bordé à l’extérieur par d’un côté une porte tourniquet de sécurité digne d’une ambassade ou d’une banque, de l’autre des toilettes en bois qui seffondrent à la première utilisation. ●

BIERGERBÜHN

« Des brèches ? Bonne chance »

IIII Jeff Schinker

Faire du théâtre un lieu d'accueil véritable, en plaçant sur scène celles et ceux à la place desquels on parle souvent sans leur laisser le droit de s'exprimer, c'est essayer d'opérer un basculement du théâtre comme lieu où un public homogène et bourgeois vient s'enrichir culturellement, y faisant l'expérience d'une certaine altérité, vers un théâtre comme un espace d'échange et d'expérimentation. Ils sont peu nombreux à oser cette transformation qui s'initie souvent quand on se met à travailler avec des communautés, comme l'a fait Lemi Ponifasio lors de son passage remarqué dans le cadre du Red Bridge Project, ou Anne Simon et Antoine Pohu quand, pour leur réécriture de *Frühlingserwachen* de Frank Wedekind, ils ont travaillé avec des jeunes venus ensuite investir la scène aux côtés de professionnels. Avec la Biergerbühn, créée en 2017, le collectif Independent Little Lies va plus loin : plutôt que de travailler avec des communautés existantes, l'idée est d'en constituer une nouvelle, sur scène, une communauté éphémère qui s'assemble et se reconfigure lors de répétitions hebdomadaires au Bâtiment 4 à Esch-sur-Alzette.

Avec *The Stranger Song*, la Biergerbühn ose une plongée dans l'inconnu : aucune certitude au-delà de ces rendez-vous hebdomadaires, ni quant à la composition de ce *Stranger Song*, ni quant à la constellation qui l'entonnera, puisque certains des membres du collectif éphémère le quittent en cours de route, laissant un vide qui deviendra matière théâtrale, une de ces brèches dont la petite Nior, espiègle, dit : « Il y a des brèches. Bonne chance ». De ceux qui sont partis avant que *Stranger Song* trouve sa forme (momentanément) aboutie, la pièce gardera deux traces : d'une part, quelques allusions à eux dans un dialogue et, d'autre part, cinq courts entretiens filmés au cours desquels ils relatent ces peurs et inquiétudes dont sont marquées les existences de ceux que les conflits mondiaux forcent à mener des existences nomades.

Il y avait donc pour les deux metteuses en scène Elsa Rauchs et Claire Wagener, un part d'incertitude certes inhérente à tout processus créatif, mais qui a été ici poussée à son paroxysme. Quand ce même collectif avait choisi d'adapter *Der Besuch der alten Dame*, un classique de Dürrenmatt, le texte, connu d'avance, posait un cadre à l'intérieur duquel travailler. Quand d'autres productions

cherchent à camoufler les brèches d'où pourrait surgir l'erreur, la faute, l'improvisation, ces brèches sont au contraire au centre de *The Stranger Song*, qui fonctionne comme une partition dont on assisterait à la création, une partition qui changerait au gré de la configuration du collectif et dont l'inachèvement même fait partie du contrat artistique sur laquelle elle repose.

Les prémices du *Stranger Song* sont liées à l'arrivée d'un groupe de demandeurs de protection internationale qui a rejoint le collectif alors qu'il avait trouvé une constellation opératoire, une certaine intimité. Outre les portraits filmés par Anne Schiltz, dont les rushes sont à découvrir dans l'espace bar de la Kulturfabrik, dans une installation que l'artiste Lisa Kohl, qui signe la belle scénographie de la pièce, a réalisée avec Gilles Seyler, l'adhésion de ces demandeurs de protection internationale a favorisé une politisation du propos. Ce *Stranger Song* pose fortement la question de la place de l'individu dans un monde de plus en plus hostile et, même si les dialogues restent souvent abstraits et que les réflexions les plus ouvertement politiques sont cantonnées par les cinq vidéos, le dispositif même de la Biergerbühn, espace d'accueil et de bienveillance, une enclave utopique propre à lutter contre le devenir fascistoïde du monde et de bon nombre de ses habitants, est profondément politique.

Cette politisation se traduit dans la forme même : *The Stranger Song* ne raconte pas une histoire linéaire, il n'y a pour ainsi dire pas de trame ni de personnages classiques, car cette fragmentation reflète un monde où les destins des uns et des autres, parfois soumis à des déplacements indépendants de leur volonté, obéissent moins aux cinq actes ficelés d'une tragédie classique qu'à une trajectoire hasardeuse, incertaine. De même, moins une œuvre est narrative, moins elle se prête une éventuelle récupération idéologique : depuis *La condition postmoderne* de Jean-François Lyotard, on sait le pouvoir potentiellement néfaste du métarécit.

Voir *The Stranger Song* est un peu comme faire irruption dans une répétition ouverte, une impression renforcée par une scénographie qui transcende la neutralité d'une salle de répét' en



Frédérique Colling en cheffe d'orchestre

Quelque chose se crée qui est de nature insaisissable : une communauté

société pour défendre des intérêts communs, celui de la Biergerbühn n'a d'autre intérêt que le plaisir d'une expérience partagée. D'où la récurrence d'un brouhaha qui se mue en cacophonie, d'où le bourdonnement des voix qui va crescendo avant de s'estomper, d'ouvrir encore une brèche, où le spectateur peut s'immiscer avec ses réflexions, ses propres doutes. car, comme disait Leonard Cohen, dont une chanson vient clôturer ce *Stranger Song* : « There's a crack in everything, that's how the light gets in. »

De ces exercices, des scènes découlent, s'esquissent, parfois se développent, parfois non : des dialogues se font, hésitants, tantôt quelconques, tantôt emprunts d'une poétique mélancolie, des liens se nouent, des expériences de la solitude s'assemblent pour essayer de l'annuler, la solitude, de la dissoudre dans le collectif. Un morceau de piano est entamé, des réflexions sur le rôle du théâtre au temps du capitalisme tardif émergent (on se met vite d'accord : l'argent ruine tout, mais ne pas en gagner ne résout rien), quelqu'un entonne un air que d'autres reprennent, quelque chose se crée qui est de nature insaisissable, que les outils de la critique théâtrale auraient du mal à rendre par une analyse, quelque chose qui n'est pas du jeu mais qui découle de ce qui arrive quand des gens venus d'horizons et de cultures diverses se lient à travers le jeu. Quelque chose qu'on pourrait décrire au mieux comme la naissance d'une communauté. ●



T A B L O

JUSTICE

Lunghi, encore !

Cette semaine s'est tenu le énième épisode de la saga judiciaire Lunghi/RTL. Enrico Lunghi et son épouse Catherine Gaeng devaient répondre de l'accusation de violation du secret de l'instruction et de recel d'informations

confidentielles dans le cadre de la parution, en 2021, du livre *Donc, nous avons menti au public*. L'autrice est accusée d'avoir recopié des passages entiers du dossier d'instruction fourni par son mari. « Je lui ai donné des documents à classer ; je ne savais pas qu'elle allait en faire un livre », a affirmé Enrico Lunghi à l'ouverture du procès mardi. Catherine Gaeng a déclaré qu'elle n'était pas consciente d'enfreindre la loi. Elle a publié le livre cinq mois avant la fin de l'instruction, de guerre lasse, voyant les recours s'accumuler et la date du procès sans cesse repoussée. Selon le parquet, l'ouvrage dépasserait le cadre du témoignage personnel pour

s'inscrire dans une démarche de « justice personnelle ». Des sanctions sévères ont été requises à l'encontre du couple : une amende de 10 000 euros pour lui, estimant qu'il ne pouvait ignorer la nature sensible des documents utilisés et un an de prison avec sursis, assorti d'une amende de 5 000 euros pour elle. Mercredi, au second jour du procès, la défense a fermement contredit l'analyse du ministère public. Elle a souligné le contexte personnel et émotionnel dans lequel le livre a été écrit, tout en contestant l'idée d'une volonté délibérée de nuire ou de contourner la justice. Le prononcé est attendu le 18 mars. FC

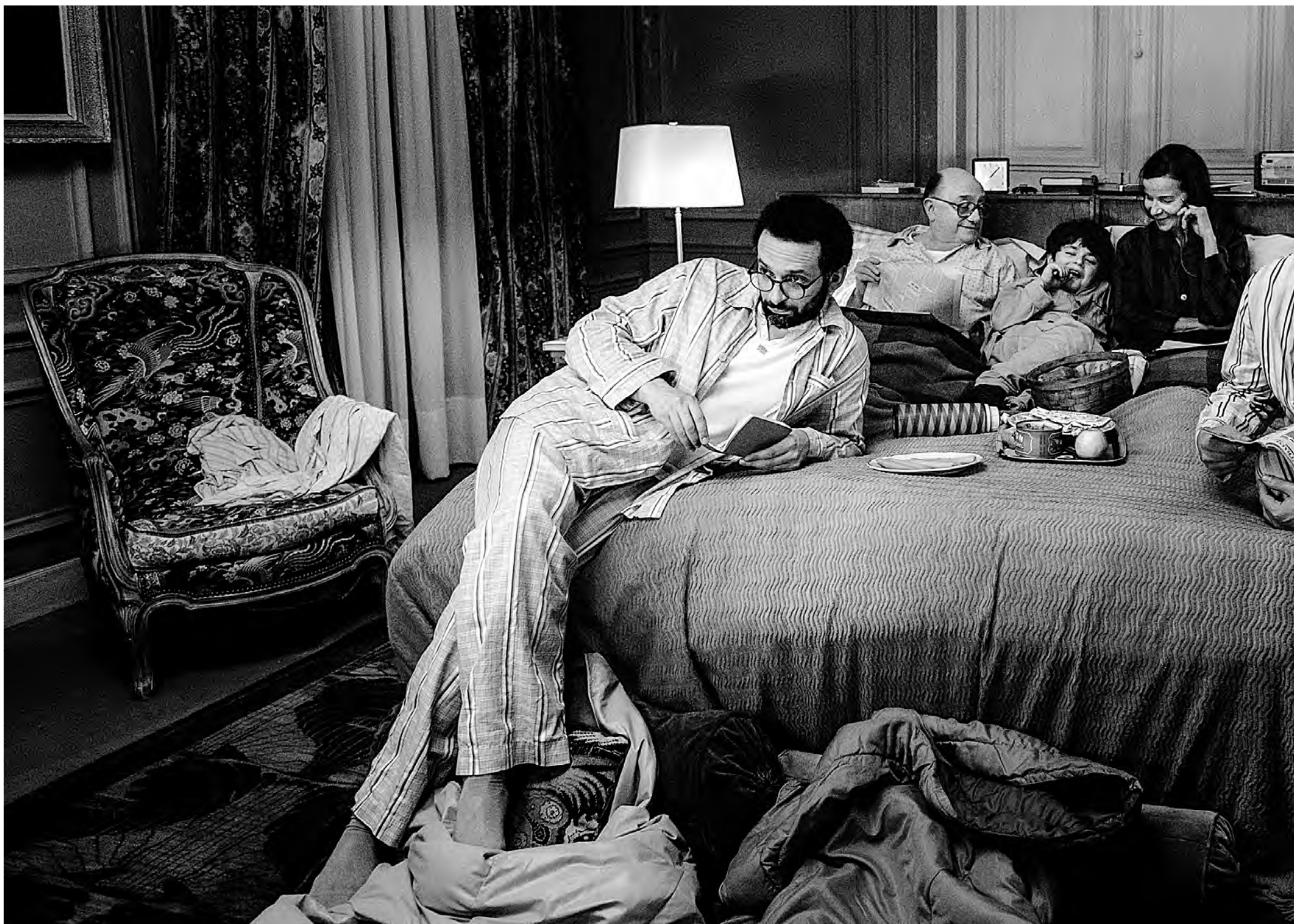
ART CONTEMPORAIN

Merde alors !

Kultur:LX devrait peut-être penser à inviter la députée ADR Alexandra Schoos à la Biennale de Venise. Bien malgré elle, l'élue populiste vient de démontrer tout l'intérêt de l'œuvre d'Aline Bouvy, qui représentera le Luxembourg lors de ce grand événement. Mieux, Alexandra Schoos est parvenue à faire vivre le travail de l'artiste avant même qu'il ne soit exposé. À n'en pas douter une performance pour la vétérinaire. Et tout cela grâce à une simple question parlementaire, qui constitue

un joli catalogue des poncifs attribués à l'art contemporain. La députée de l'Est n'a pas manqué de noter que l'œuvre (que dis-je, le « staatlech ënnerstëtze Projet ») de l'artiste s'intitule *La Merde* et que le coût du Pavillon luxembourgeois s'élève à 540 000 euros. Elle demande à Eric Thill, le ministre de la Culture (DP), si ce n'est pas trop, « compte tenu de la situation budgétaire actuelle ». Répondant à une question du *Land*, le ministère a précisé les montants des factures des dernières Biennales (art et architecture) : 418 000 euros en 2023, 494 000 euros en 2024 et 521 400

euros en 2025. Tout aussi inquiète pour la réputation du pays, Alexandra Schoos se demande si le projet ne donnera pas une mauvaise image du Luxembourg, car elle estime que l'œuvre sera « probablement perçue par la population comme provocatrice, de mauvais goût et irrespectueuse ». Il est vrai qu'un joli bouquet de fleurs ou un panorama du Mullerthal sous la neige auraient certainement eu davantage de classe qu'un succédané d'une œuvre aussi vulgaire que l'urinoir de Duchamp. Vite, une cagnotte pour payer le voyage de Schoos en Italie ! Merde alors ! EN



FILM MADE IN LUXEMBOURG

Chronique familiale

IIII Godefroy Gordet

Entre ironie et nostalgie, *La Cache* de Lionel Baier fait du bien

Après les excellents *La Vanité* et *La Dérive des continents (au sud)*, le cinéaste suisse Lionel Baier signe *La Cache*, un film tiré du premier roman de Christophe Boltanski, un récit autobiographique chaleureux, tragicomique, mettant en scène une famille parisienne à la fin des années 1960 en France. Un film drôlement heureux et instructif quant à notre ère, qui n'a pas volé sa place en compétition de la dernière édition de la Berlinale ou ses trois nominations au Lëtzebuerger Filmpräis 2025.

Dernier tournage du grand Michel Blanc, décédé le 3 octobre 2024 alors que le film était sur la table de montage, *La Cache* est sorti en mars 2025 en France et y a trouvé un certain public. L'histoire narrée par Christophe (Boltanski, lui-même), un jeune garçon de neuf ans, se déroule durant les événements de mai-juin 1968. Au cœur d'un appartement bourgeois parisien, une famille de plusieurs générations, patiente. Alors que dehors la jeunesse française change le court de l'Histoire, la famille redécouvre une mystérieuse planque, ancienne cache de père-grand

durant la guerre. Alors, naturellement, certains secrets font surface.

Le film explore avec drôlerie et douceur un moment de vie de cette famille d'intellectuels (d'où sont issus le plasticien Christian Boltanski, le sociologue Luc Boltanski, le linguiste Jean-Élie Boltanski et l'auteur Christophe Boltanski). Circulant dans les pièces de l'appartement et la cours de l'œuvre originelle, on observe la fusion familiale se faire et se dire. Du point de vue de l'enfant, les filiations sont profondes et magnifiques. Le ton familial justement amène un film heureux grandi d'une mise en scène créative et de performances notables des acteurs. On y croit de bout en bout et on aimerait au détour d'une rue parisienne rencontrer ces gens qui correspondent au fantasme soixante-huitard, qui rappelle que les luttes sociales ont pu fonctionner un jour.

Aussi, par un casting rappelant la *Famille Tenenbaum*, de mère-grand (Dominique Raymond, parfaite de sarcasme), au Général de Gaulle (tenu par Gilles Privat), en passant par

père-grand (Michel Blanc en tendresse), grand-oncle (William Lebghil), petit oncle (Aurélien Gabrielli), arrière-pays (Liliane Rovère qui campe ce genre de rôle avec grâce depuis *Dix pour cent*), maman et papa (Larisa Faber et Adrien Barazzone discret mais très juste) et enfin le garçon (campé par Ethan Chimienti, nommé au Filmpräis pour cette première apparition à l'écran qui gage de belles suites), *La Cache* dépeint avec une grande finesse la fable Boltanskienne. Le roman lui est tombé dans les mains par le biais de la distributrice française de son film *La vanité*. Dubitatif sur l'adaptation d'un livre racontant un siècle des pièces de la maison, il y voit tout de même des points communs avec sa propre famille. Ce qui lui permettra, « de parler de la Shoah sans devoir faire un film historique », explique Lionel Baier à *CinEuropa*.

Alors, le réalisateur ancre son film en 68, une année qui n'appartient à aucune routine et qui pourtant est un lieu commun de l'art en général. La réalité contextuelle est racontée selon la

logique cinématographique et la mémoire de l'enfant reste principalement figée dans l'appartement et ses continuités que sont la cour et la voiture de mère-grand. Cet appartement revêt un rôle majeur, il est l'énième personnage de ce film presque à huis clos. Ces décors magiques, mettent un niveau de réalité palpable quand le parti pris de réalisation nous embarque presque dans le fantastique, non par effet de mode, mais par nécessité dramaturgique. L'appartement saturé des souvenirs, des reliques, des aliénations familiales et de slogans de cette révolution des pavés – en échos depuis la salle de bain – est l'endroit du conte, qui, à hauteur de l'enfant, est ce territoire merveilleux qu'il faut écrire, mettre en livre ou en pellicule.

C'est ainsi chose faite avec *La Cache*, livre et film, oscillant entre réalité et fiction, là ou De Gaulle côtoie les loufoqueries du cinéaste suisse sans rentrer dans le gag poisseux mais dans une finesse d'écriture respectant l'écrivain. Là, aussi, se heurtent les hantises de l'auteur, celle d'un type qui a grandi juif dans les années soixante. Emplie d'une épaisse tendresse, les mots narrés en voix off sont de fait des confidences si fortes qu'ils nous font basculer hors du film, dans des débats très houleux... Mais à chaque fois, un pas, un geste, une image, une séquence, nous retient dans le film-fiction pour ne pas sombrer dans le drame et les sanglots qui peuvent accompagner la mémoire avec un grand « M ».



Toutes les générations rassemblées dans un appartement

MAUX DITS D'YVAN

Pour une rue Claudette Colvin

IIII Yvan

Elle est morte comme elle a vécu. Le 13 janvier dernier, dans la discrétion, voire dans un semi-anonymat. Née le 5 septembre 1939 dans le Sud ségrégationniste des États-Unis, Claudette Colvin passe la majeure partie de sa vie dans le Nord, loin des fruits étranges qui, à l'époque de son enfance, pendent aux branches des arbres du Sud, loin de cette récolte étrange et amère qui au-delà de l'océan et des siècles répond aux frères humains du poète Villon.

Âgée tout juste de quinze ans, la petite Claudette, jeune écolière adoptée par sa tante, est la première femme noire à refuser de céder son siège dans le bus à une Blanche. Ses deux copines, *coloured* comme elle, ont beau se lever, car il est interdit à un Blanc de s'asseoir à côté d'un Noir, la petite Colette reste collée sur son siège et murée dans son silence. Nous sommes le 2 mars 1955 à Montgomery, capitale de l'Alabama qui, comme tant d'autres États du Sud, pratique l'apartheid, pardon, l'« égalité séparée », dont les règles absurdes et parfois pseudo-scientifiques n'ont rien à envier à l'univers de Kafka, l'humour en moins, le ridicule en plus. Un ridicule qui n'empêche pas les tragédies : Claudette se verra condamnée à une amende avec inscription dans son casier judiciaire, ce qui l'empêchera de réaliser son rêve d'étudier le droit afin de devenir avocate. Punie pour avoir choisi la désobéissance civile plutôt que la servitude volontaire. Il faudra attendre

décembre 2021, 66 ans après les faits, pour qu'un juge accepte de blanchir le casier. Trop tard pour l'octogénaire qui a dû gagner sa vie à New York comme aide-soignante.

Si Claudette est bien la condamnée zéro de la lutte contre la ségrégation, la postérité, cependant, va faire l'impasse sur le premier pas de Claudette pour ne retenir que Rosa Parks, Jo Ann Robinson et, bien sûr, Martin Luther King comme les véritables héros de la lutte antiségrégationniste. Mais pourquoi donc l'Histoire (avec sa grande Hache, dixit Perec) ne va-t-elle pas tenir compte de cette petite histoire (avec son petit hic, dixit votre serviteur) ? Car il en existe bien, un hic, et pas si petit que ça, d'ailleurs. Claudette est beaucoup trop jeune, trop noire avec des tresses qu'elle refuse de lisser, trop pauvre aussi et trop enceinte bientôt d'un homme que la rumeur soupçonne d'être blanc. Elle ne correspond pas à l'image d'une figure charismatique à laquelle pourrait s'identifier une majorité de Noirs, de métis et même de Blancs qui doivent nécessairement se rallier au mouvement pour qu'il ait quelques chances d'aboutir. Et les ancêtres de la « comm' » auront ainsi la peau de l'ancêtre de la lutte. Il reste (malheureusement) vrai que ces personnages disons plus consensuels vont hâter le processus de la lutte pour l'abolition de la ségrégation dans les transports publiques, jugée inconstitu-

tionnelle par la Cour Suprême en 1956. Mais il faudra attendre 1964 et la ratification par le Congrès du Civil Right Acts pour abolir, de jure au moins, les derniers vestiges des lois cyniquement appelées Jim Crow, d'après le personnage caricatural et raciste d'un *minstrel* grimé en noir, censé être le symbole de la bêtise et de la roublardise du *negro*.

Voilà donc pourquoi votre fille Claudette est muette. Et voilà pourquoi, à sa mort, nous devons lui rendre une voix. Une voix plus nécessaire que jamais à une époque où le grand bébé braillard qui gouverne les États-Unis, en attendant mieux et plus, détricote les lois de la démocratie, les acquis de la justice et la (toute relative) égalité entre les races qui, rappelons-le, n'existent pas biologiquement. En ces temps de diktats trumpiens, où ce qui reste de démocrates à travers le monde et les Amériques est en train de se demander comment résister aux gestes et gesticulations du magnat immobilier, opposons-lui nos valeurs. À la valeur du cours du dollar, répondons par nos valeurs éthiques.

Dans ce sens, je vous supplie, madame la Bourgmestre de Luxembourg, de baptiser dans votre bonne ville une rue au nom de Claudette Colvin. Que dis-je, une rue ? Non, une avenue, voire un boulevard pour accueillir tous les manifestants qui défendent nos libertés, notre égalité et notre sororité. ●

D'GEDICHT VUN DER WOCH

IIII Jacques Drescher

En coproduction entre la Suisse, le Luxembourg (Red Lion, Vincent Quénault et Jeanne Geiben) et la France, *La Cache* est un nouvel exemple de réussite dans la collaboration transfrontalière cinématographique et de l'importance de l'industrie cinématographique luxembourgeoise dans le paysage européen. Avec un budget total de 5,63 millions d'euros, aidé à hauteur de 1,5 millions par le Film Fund Luxembourg, le Luxembourg fait figure d'enfant modèle dans le domaine. Et cela n'a pas valeur que d'argent. Le film a permis à nombre de techniciens et comédiens du pays de travailler et s'exprimer.

Il s'agit notamment de saluer le travail colossal de l'équipe déco du film, dirigée par Véronique Sacrez dans les studios Filmland au Luxembourg, qui a complètement reconstruit l'appartement de la famille, jusqu'à la cour menant à cette fameuse porte cochère, accès au dehors si symbolique dans le livre comme dans le film qui lui est fidèle. Enjolivant la chronique familiale, l'ensemble des rouages cinématographiques participent ici au succès de ce film à l'esthétique colorée, le rendant à la fois beau, curieux et plein de nostalgie. Une œuvre filmique où l'ironie absorbe la gravité des événements relatés. La Shoah en traumatisme, mai 68 en toile de fond, *La Cache* fait se chevaucher l'Histoire de France et l'intime d'une famille de « la patrie des droits de l'homme ». Une réflexion qui ouvre à ce qu'est devenu et deviendra ce pays dans le futur... ●



Limerick vun der Ministesch

’t ass d’Gesondheitsministesch vu Wolz
Wéi de Spiecht, deen am Bësch kennt säin Holz.
Si laut trotz Attack
Hir gesetzlech Klack.
Esou fillt si dem Dokter de Bols.

Limerick vum royale Knéi

Déi al Grande-Duchesse hat e Wéi
Un hirem monarchesche Knéi.
Si koum ënnert d’Messer;
Lo geet et hir besser.
Den Dokter denkt: „D’Altesse ass zéi!“

La porte ouverte à toutes les fenêtres

IIII Loïc Millot

Regards croisés sur les puissances du cadre chez Ceysson & Bénétière



Sentiments d'automne de Wilfrid Almendra, où des encadrements de verre dialoguent avec trois oranges

Dans le célèbre traité qu'il adresse au prince de Mantoue, Leon Battista Alberti pose au principe de la perspective la délimitation préalable d'un cadre. « Je trace sur la surface à peindre un quadrilatère de la grandeur que je veux, faits d'angles droits, et qui est pour moi une fenêtre ouverte par laquelle on puisse regarder l'histoire », note-t-il dès le premier livre de son *De Pittura* (1435). Une lucarne qui concentre le regard et accueille la fiction qui deviendra, quelques siècles plus tard, aussi celle de la photographie que du cinéma. De la Renaissance italienne aux temps modernes, le motif réflexif de la fenêtre est au centre de l'exposition *Entrevue(s)* curatée par Clémence Boisante chez Ceysson & Bénétière.

L'immense espace d'exposition accueille une centaine d'œuvres récentes de quatre artistes internationaux. Loin d'être envisagé seulement comme un motif à représenter, la fenêtre constitue, pour Wilfrid Almendra, la matière même de son travail. On y retrouve en effet ses prin-

cipaux composants, comme le verre, le métal voire le châssis, le plus souvent agencés avec des éléments végétaux qui convoquent l'environnement extérieur (plantes, oranges, tronçons de bois). Étendus au sol ou adossés aux cimaies, ses encadrements mélancoliques semblent renfermer dans la glace des souvenirs ou suggérer une faille, par la présence ponctuelle d'éclats de verre. La référence à l'humain y est à peine évoquée, réduite à la seule présence d'un débardeur blanc froissé, usé, fatigué, lointain symbole du *latin lover* aussi bien que de l'ouvrier, une association que le plasticien franco-portugais maintient en le maculant de taches noires dans *Labor Day* (2023). Sur ce quadrilatère de verre de deux mètres de haut, deux mouvements contraires se rencontrent. D'une part, le mouvement descendant qui échoit au vêtement, suspendu au sommet du quadrilatère ; de l'autre, le mouvement croissant, l'élévation que poursuit une plante posée au sol.

De ce rapprochement avec le végétal, la condition humaine ne sort pas grandie. Nous avons pris la mauvaise direction, semble nous dire le plasticien, l'effondrement nous caractérise. Plus avant, le vêtement du labeur réapparaît dans *Andorinha II*, où, disposé à plat sur le sol, il voisine avec de la croûte de roche, du bronze, de la fonte d'aluminium et d'autres matériaux aux effets de transparence (verre, plexiglas, verre cathédrale). Aux diverses textures s'ajoutent de subtils jeux d'ombres et de reflets. Dans *Sentiments d'automne* (2025), cinq encadrements sont adossés au mur, comme si nous étions dans l'atelier de l'artiste, là aussi agrémentés de plantes incrustées dans le verre et d'un tronçon de bois argenté. Au sol, trois oranges ponctuent l'installation et apportent leur couleur à l'ensemble.

Wilfrid Almendra donne forme à un univers poétique, élégiaque, où la fragilité de la condition humaine est mise en regard avec la pérennité des plantes. La fenêtre n'ouvre plus sur le monde : elle est une continuelle mise en relation de l'intérieur et de l'extérieur, dialogue intime avec l'objectivité des choses. D'autres œuvres s'inscrivent dans le registre minutieux de la maquette et convoquent la formation architecturale de l'artiste. Il s'agit des séries *Sonata* et *Model Home*, où chacune des pièces est structurée par une cage d'acier noire scandée par des verticales sévères. Un système d'encadrement austère dont s'échappent cependant de multiples prismes de couleurs, aux éclats aléatoires, selon la forme donnée au verre et la luminosité du lieu. Un marbre blanc est le fond opaque sur lequel se déploie ce bouquet de lumière dans *Model Home*, une plaque de laiton dans *Sonata XXXI* et du béton dans *Model Home Sonata XX*. Dialectiquement, Almendra recourt à des matériaux industriels pour leur qualité de présence en vue de leur adjoindre de subtils et immatériels effets de diffraction lumineuse.

Avec une grande économie de moyens et une bonne dose d'humour, les pièces de Pierre Buraglio constituent une variation enjouée sur le thème de la fenêtre. Un sujet qui l'occupe depuis les années 1970 avec la série des *Cadres* et *Châssis*, où il investit l'envers de la toile et bien d'autres objets qui font partie de l'environnement familial du peintre. Deux curiosités reflètent bien l'esprit de l'artiste : les cartons en forme de rétroviseur que Buraglio a peints, et dont il invente le paysage qui s'y reflète en contre-champ. L'un est l'occasion d'ébaucher un ciel bleuté parsemé de nuages (*En 2 CV*, 2018), quand un second, plus ancien et réalisé sur vitrail (*Rétroviseur*, 1991), saisit le passage éphémère d'un arbre : deux cas dans lesquels un rétroviseur revêt la fonction d'une fenêtre, c'est-à-dire d'une ouverture (un support de projection automobile que Tiffany Sia a récemment exploré au Mudam).

De façon plus minimale encore, *Fenêtre. À Guille- vic* (2025) se limite à exposer un châssis vert triangulaire monté sur une plaque de verre, en hommage au poète français. Dans un même geste synthétique, *Fenêtre. Petit bois* (2020) parvient à suggérer l'encadrement par la combinaison de verre et de bois peints de même longueur. Il est en est de même dans *Diptyque* (2025), où deux encadrements oscillent entre opacité et transparence. D'un côté, la fenêtre est obstruée par une plaque de métal peinte ; de l'autre, un bris de verre laisse partiellement le champ ouvert et débouche sur un dehors. Dans *Néant II* (2025), un cadre de sérigraphie exhibe un châssis, que Pierre Buraglio a recouvert de jaune et de bleu à chacune des extrémités. Quand il ne trouve pas son inspiration dans le fourbi du peintre, Buraglio se réfère aux grands maîtres de la modernité comme Degas, Caillebotte et Matisse, dont le plasticien français reprend les lignes arabesques, les tons méditerranéens et les vues sur la mer depuis un intérieur (*Avec Matisse-Nice I*, 2025). Il en condense une *veduta* dans une peinture sur tissu, où les motifs ornementaux d'un balcon sont disposés sur un fond scandé par deux masses de couleurs distinctes en guise de démarcation entre l'intérieur et l'extérieur (*Vue sur Mer*, 2013).

Les œuvres photographiques de Aurélie Pétrell jouent quant à elles de l'interpénétration du dedans et du dehors, ou de la confusion sensorielle des jeux de transparence et de reflets. Des œuvres sont particulièrement significatives de cette approche, comme *2001-2002 (Minuit chez Roland)*, où une montagne enneigée transparait et occupe une scène d'intérieur, mais aussi *Trois Gorges* (2007), où le recours à la surimpression fait cohabiter des vues urbaines et aquatiques, sans oublier cette impression évanescence de Kyoto réalisée sur un panneau de chêne dans des tons sépia (*Kyoto #1*, 2024). Un principe de distorsion perceptive que l'on trouve aussi bien dans cette *Chambre à Tokyo* (2011), immense cadre comprenant une vue intérieure et que vient découloisonner une ouverture sur un paysage. Un art illusionniste, jonglant avec l'effet de réel que peut produire une surface bidimensionnelle.

Terminons enfin ce dialogue avec les œuvres délicates que David Raffini réalise sur soie ou toile de coton. Une expérience perceptive et métaphysique qui s'étend à des paysages embrumés, à des textures froissées et ondulées évoquant les mouvements de l'eau. Ciel et eau semblent s'unir ou se confondre dans les tableaux composites du plasticien originaire de Corse, où il réside et travaille. Le spectateur y est jeté, immergé totalement, sans qu'aucune attache à l'intérieur ne le retienne désormais. ●

Entrevue(s) à la galerie Ceysson & Bénétière au Wandhaff, jusqu'au 14 mars

AVIS

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
06.03.2026 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Intitulé :
Travaux d'installation d'une nouvelle station de moyenne tension dans l'intérêt du projet « Bâtiment au Verlorenkost, Luxembourg – Rénovation pour

le Service de la protection du gouvernement ».

Description :

- Les travaux comprennent la fourniture, le montage et le raccordement d'une station moyenne tension en cabine béton, incluant les quatre cellules moyenne tension.

La durée des travaux est de 30 jours ouvrables, à débuter au 2^e semestre 2026.

Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

Conditions d'obtention du dossier :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Réception des plis :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

N°. avis complet sur pmp.lu :
2600212

SNHBM

Société Nationale des Habitations à Bon Marché s.a.

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
06.03.2026 10.00 heures
Intitulé :
3375_ascenseurs, réf. Ae14-4.
Description :
– L'exécution des travaux d'ascenseurs de 2 immeubles résidentiels à Luxembourg.
Modalités visite des lieux/réunion d'information :

SNHBM 2B, rue Kalchesbruck
L-1852 Luxembourg
Conditions d'obtention du dossier :
Le bordereau de soumission est téléchargeable sur le Portail des marchés publics.
Réception des plis :
Le jour de l'ouverture avant 10.00 heures.
N°. avis complet sur pmp.lu :
2600302

SNHBM

Société Nationale des Habitations à Bon Marché s.a.

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
03.03.2026 10.00 heures

Lieu :
SNHBM 2B, rue Kalchesbruck
L-1852 Luxembourg
Intitulé :
S/00013-26_menuiserie intérieure, réf. KE2-21.
Description :
– L'exécution des travaux de menuiserie intérieure de 22 maisons unifamiliales à Olm.
Conditions d'obtention du dossier :
Le bordereau de soumission est téléchargeable sur le Portail des marchés publics.
Réception des plis :
Le jour de l'ouverture avant 10.00 heures.
N°. avis complet sur pmp.lu :
2600311



Les huit musiciens
ensemble pour le
dernier concert

FESTIVAL RESET

Naissance d’une pieuvre

IIII Kévin KroczeK

La quatrième semaine de janvier marque le retour du désormais incontournable festival Reset. Les aficionados de jazz connaissent bien son concept. Chaque année, depuis 2018, Neimënster accueille pendant une semaine huit artistes, quatre femmes et quatre hommes, venus de différents pays européens et n’ayant jamais joué ensemble. Tout est mis à leur disposition pour leur permettre de créer de concerts, au fil de trois soirées. Pour sa neuvième édition, Reset réunit la clarinetteste belge Aurélie Charneux, l’altiste française Maëlle Desbrosses, le guitariste portugais André Fernandes, le claviériste et batteur luxembourgeois Jérôme Klein, la vocaliste finlandaise Selma Savolainen, le contrebassiste grec Grigoris Theodoridis, le pianiste allemand Franz von Chossy et la saxophoniste polonaise Marta Wajdzik. Le plus grand écart d’âge entre deux artistes atteint 25 ans et se creuse entre la saxophoniste et le guitariste. Ce dernier incarne également la plus grande distance géographique avec un autre, puisqu’il évolue à plus de 3 000 kilomètres de la vocaliste. Ces trois artistes, que tout sépare, l’âge, la langue et le style, forment pourtant un trio atypique le premier soir du festival.

Au cœur de la grande salle du Cercle Cité, entouré par une centaine de personnes, le trio chant, guitare et saxophone semble avoir été pensé en fonction du lieu, de son acoustique et des respirations du parquet. Le guitariste travaille la matière sonore à l’aide d’un échantillonneur, construisant des boucles volontairement instables, presque

*Les huit tentacules
agissent de concert.
L’organisme
fonctionne et
progresses, mais sans
jamais se fondre*

défectueuses. La voix et le saxophone se rejoignent à l’unisson lorsque les vocalises se transforment en poussées brutes. La saxophoniste, presque détachée de sa partition, garde les yeux rivés sur sa partenaire de jeu, ajustant en temps réel son souffle aux fluctuations de la voix. Le guitariste, lui, répète des motifs proches du riff. C’est lorsqu’il imite l’échantillonnage de manière purement organique qu’il dévoile ses cartes. Le saxophone, d’abord en retrait, trouve progressivement une place singulière avant de s’émanciper totalement, jusqu’à donner l’impression de dévorer la salle.

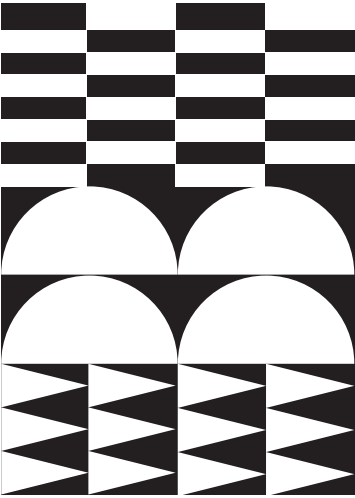
La deuxième soirée, traditionnellement consacrée aux solos, s’ouvre avec un léger retard. Dans l’environnement charpenté de la salle Nic Klecker, l’audience est scindée en deux groupes se faisant face. Au centre sont disposés tous les instruments

amenés à se succéder. Le curateur musical du festival, Pascal Schumacher, introduit la soirée, dans un discours plus court qu’à l’accoutumée. Il salue l’ingénieur du son Terence Goodchild, neuvième membre de l’ombre de cette troupe éphémère. Maëlle Desbrosses ouvre la soirée. Son alto sonne comme deux instruments engagés dans une conversation, suivie d’une confrontation. Elle se met à chanter une complainte amoureuse avant que la clarinette d’Aurélie Charneux ne vienne proposer un moment fort, peut-être le plus notable de la soirée. Quelques notes de piano accompagnent une musique vive aux relents de klezmer et de musiques balkaniques, déployant une imagerie sonore très affirmée.

Suit Franz von Chossy, qui explore une large palette de sonorités. Sa prestation évoque par moments Yann Tiersen avant de s’échapper vers un jazz plus libre, malgré un rythme volontairement brisé. Selma Savolainen le rejoint, apportant une intensité vocale supplémentaire, mais réchauffée, et bientôt perturbée par l’arrivée du contrebassiste. Grigoris Theodoridis frappe son instrument, rappelant qu’il existe bien d’autres techniques que l’arco et le pizzicato. Un conflit sonore naît. Quelque chose d’inquiétant se révèle, comme une plainte aux tentacules multiples. Marta Wajdzik prolonge cette tension. Puis vient Jérôme Klein, avec un set efficace mais quelque peu attrape-nigaud, reposant sur une piste sonore préenregistrée. André Fernandes clôt la marche, laissant derrière lui une impression contrastée.

La troisième soirée rassemble tout le groupe, dans la salle Robert Krieps, à guichets fermés. Les huit artistes tardent à monter sur scène. Le guitariste ouvre le bal avec une pièce honnêtement éprouvante. S’enchaînent des morceaux plus ou moins remarquables, dans une forme de passivité partagée. Le public assiste alors à la naissance d’une pieuvre, pour reprendre le titre du film de Céline Sciamma. Mais là où la cinéaste associait la figure de la pieuvre à l’amour adolescent, le concert lui confère une tout autre fonction. Car ici, la pieuvre est musicale et avance par coordination plutôt que par affection. Les huit tentacules agissent de concert, parfois avec une précision redoutable, sans pour autant donner l’impression de réellement se rejoindre. Chacun conserve son territoire, son tempo, sa manière d’habiter le son. L’organisme fonctionne et progresse, mais sans jamais se fondre. La troupe donne ainsi à voir une pieuvre lucide, presque clinique, capable de produire une musique collective solide sans que l’humain ne devienne un réel espace de convergence.

Les derniers saluts des artistes sont expéditifs. On imagine, à tort ou à raison, que les huit artistes ne resteront pas de grands copains. Resteront quelques beaux moments et, il faut le souligner, une communication digitale très réussie. À l’orée de la dixième édition, on se prend à rêver d’un crossover entre artistes de précédentes années pour un ajustement d’une formule forte, mais qui commence à s’essouffler. ●



Découvre l’offre
qui te correspond :



Que ce soit un atelier, une conférence ou
une excursion – chez nous, tu trouveras
des activités passionnantes pour tou-te-s :
*enfants, adolescent-e-s, adultes,
classes scolaires et autres groupes.*

**NATURE
MUSÉE**
MUSÉE NATIONAL
D’HISTOIRE NATURELLE
LUXEMBOURG

S

T

|

L

Liberté de la paresse

IIII Cyril B

land
06.02.2026

Au cinéma, les prix les plus prestigieux se nomment Lion d'or, Palme d'or et Ours d'or. Mais le « Papa dort », est le véritable baromètre avec lequel évaluer un film. La sanction peut tomber en fonction de critères variés : acteurs peu convaincants, scénarios prévisibles, dialogues interminables, cadrages monotones, et autres bandes originales poussiéreuses. Passé quarante ans, se développe une propension à ne plus pouvoir tenir éveillé dès que notre inconscient considère que cela n'en vaut pas la peine. Comme le temps qui passe dégarnit nos cuirs chevelus pour faire pousser des poils dans des endroits les plus inesthétiques, l'accumulation des années nous prive de solides nuits réparatrices, auxquelles se substituent de fragiles séquences de sommeil nocturnes interrompues à quatre heures du matin, puis d'irrépressibles besoins de micro-siestes tout au long de la journée. Nos paupières s'alourdissent aux moments les plus variés : pièce de théâtre, match de football de seconde division, déjeuner du dimanche midi, trajets en voiture sur l'autoroute, réunions en visioconférence et, donc, séances de cinéma. Soyons honnêtes, le principal intérêt des salles équipées de la technologie 4DX avec siège qui vous secoue dans les trois dimensions, pour les gens comme moi, c'est l'assurance d'être réveillé au moins toutes les cinq minutes.

En ce qui concerne les séances à domicile, il est difficile d'admettre auprès de vos enfants que vous ressemblez de plus en plus à vos parents. L'argument selon lequel ce seraient les films qui sont devenus moins captivants ne résiste évidemment pas à l'épreuve du visionnage d'un chef d'œuvre soigneusement choisi pour sa lenteur contemplative, comme *Le Guépard* de Visconti, auquel je dois concéder un effet comparable à une triple dose de Lexomil. Chacun développe son palmarès des réalisateurs les plus soporifiques (d'Éric Rohmer à Wes Anderson en passant par Terrence Malick) et, rien qu'en lisant les critiques, vous reconnaissez les mots clés annonciateurs de soirées entrecoupées : « huis clos », « intimiste », « introspectif », « méditatif ». Avec le temps, le phénomène s'étend même à des séries populaires et a priori prévues pour vous tenir en éveil : mention spéciale à la dernière saison de *Stranger Things*, qui m'a procuré des moments de relaxation vraiment profonde. Au contraire, j'ai pu rester en pleine possession de mes moyens devant certains films d'auteur coréens qui ne laissaient pourtant pas augurer d'une overdose d'endorphine.

Il est normal qu'à un certain âge, on sache écouter son corps, et que l'hibernation soit provoquée, comme chez de nombreux mammifères, lorsque l'environnement extérieur ne présente pas d'intérêt. Malheureusement, le black-out entre la quatorzième minute et le générique de fin a pour conséquence que vous ne vous souvenez pas vraiment si vous avez déjà vu un film. En toute rigueur, on peut considérer que dormir devant la télévision ne correspond pas à la définition du verbe « voir ». Par conséquent, le jour où, plein d'énergie, vous choisissez de consacrer une soirée à une œuvre dont vous vous souvenez avoir entendu parler, d'étranges réminiscences vous conduisent à ne plus y prêter une attention soutenue, et à retomber dans les bras de Morphée.

Pour résister, il est possible de développer des stratégies : découper un film en morceaux de dix minutes devrait fonctionner, mais au détriment de la paix du ménage si les autres membres de la famille n'ont pas le même rythme que vous. Avoir une activité annexe peut mobiliser votre cortex préfrontal, par exemple surveiller votre conjoint pour lui faire remarquer que ses clignements de paupières semblent durer de plus en plus longtemps. Vous munir de votre téléphone, soi-disant pour vérifier sur IMDB un ou deux détails techniques, mais en fait pour lire le résumé complet du scénario sur la fiche Wikipédia, car vous avez complètement perdu le fil de l'histoire après seulement quarante minutes, ce qui va faire de l'heure restante un véritable défi. Ne pas vous blottir dans le coin le plus confortable du canapé, sous une épaisse couverture, pourrait également contribuer à ne pas donner le signal à votre hypothalamus qu'il peut désormais activer le mode « économie d'énergie ».

Reste l'option ultime : passer aux réseaux sociaux et aux vidéos de moins de trois minutes. On pourra lui préférer l'argument sanitaire, saupoudré d'une bonne dose de mauvaise foi : c'est une façon comme une autre de réduire son temps d'écran. ●



L'ENDROIT

Azur

Avec l'ouverture du restaurant Azur, Mansogroup renforce son implantation par une douzième



enseigne. Historiquement, les premiers restaurants ouverts par Remy Manso (ou plus exactement, par son père Carlos, décédé prématurément) étaient plutôt tournés vers l'Amérique latine : le Brésil à la Batucada (qui existe toujours) et le Mexique à la Däiwelskichen. Progressivement, Remy a développé le groupe qui, aujourd'hui, sert plus de 750 000 repas par an, emploie 400 personnes et affiche 30 millions d'euros de chiffre d'affaires. L'avenue Kennedy au Kirchberg, est ponctuée de ses

restos, presque à chaque arrêt de tram. Avec la volonté de « créer des concepts clairs », chaque établissement est focalisé sur un type de cuisine : les burgers au JFK, la cuisine espagnole au El Barrio, les spécialités portugaises au Piri Piri, grecques au Ela, italiennes au Il Tocco ou japonaises au Vida.

Avec son ami et associé Yannis Xydias, Remy Manso s'est fait une spécialité de reprendre des adresses en perte de vitesse. C'est le cas pour Azur, ouvert en lieu et place de l'Avenue, qui

s'essouffait par manque d'ambition et de moyens. Sur les réseaux sociaux, l'entrepreneur avait interrogé sa *fan base* : « Quel type de cuisine voulez-vous dans notre prochain restaurant ? » Parmi les réponses, on lit « Cuisine française revisitée », « Classiques français » ou tout simplement « French cuisine ». Le nouveau fleuron du groupe suit ainsi une tendance observée ailleurs (Le Q dans le beurre, Brasserie Mansfeld, Bouillon Batignolles) en servant des

spécialités traditionnelles, des plats mijotés ou des viandes en sauce : bœuf bourguignon, cordon bleu, agneau braisé, saucisse purée ou poulet rôti. Surfant sur ce que Mansogroup sait déjà faire, la carte comprend aussi des poissons crus (provenant du même fournisseur que le restaurant de sushis) ou des plats méditerranéens un peu moins marqués « terroir » (calamars sautés, poulpe grillé). Le cadre suit aussi cette inspiration marine avec énorme poisson décorant



l'escalier ou une méduse très instagrammable. FC

PRINTED IN
LUXEMBOURG

d'LetzeburgerLand

Fondé en 1954 par Carlo Hemmer, édité par Leo Kinsch de 1958 à 1983. Hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant paraissant le vendredi. Publié par les Éditions d'Letzeburger Land s.à r.l., R.C.B19029,N° TVA LU 12 12 40 22. La reproduction des articles et illustrations est interdite sans l'accord écrit de l'éditeur. **Gérant Antoine Hron** (48 57 57-1; ahron@land.lu), **Rédacteur en chef Peter Feist** (48 57 57-24; pfeist@land.lu), **Rédaction France Clarinval** (48 57 57-26; fclarinval@land.lu), **Stéphanie Majerus** (48 57 57 35; smajerus@land.lu), **Erwan Nonet** (48 57 57 28; enonet@land.lu), **Sarah Pepin** (48 57 57 36; spepin@land.lu), **Pierre Sorlut** (48 57 57-20; psorlut@land.lu), **Bernard Thomas** (48 57 57-30; bthomas@land.lu), **Mise-en-page Pierre Greiveldinger** (48 57 57-34; pgreiveldinger@land.lu), **Photos** Sven Becker (48 57 57-36; sbecker@land.lu), **Administration et publicité Yi Ren** (48 57 57-32; yren@land.lu) **Édition et rédaction** 59, rue Glesener L-1631 Luxembourg **Courrier** Boîte postale 2083, L-1020 Luxembourg **Téléphone** 48 57 57-1 **Fax** 49 63 09 **E-mail** land@land.lu **Internet** www.land.lu **Twitter** @Letzland **Facebook** d'Letzeburger Land **Instagram** letzeburger_land **Impression** Editpress S.A. **Prix par numéro** 6,50 € **Abonnement annuel** 220,00 € **Abonnement étudiant/e** 95,00 € **Compte en banque CCPLULL** : IBAN LU59 1111 0000 5656 0000